

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 31.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 AOUT 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOS GRAVURES

M. Joseph Bureau

M. Joseph Bureau naquit à Lorette, près de Québec, en 1839. L'année suivante, son père alla s'établir à St-Raymond, comté de Portneuf, dont il fut un des premiers colons. Doué d'une âme aventureuse et fière, le jeune Bureau se sentit bien vite poussé vers cette vie d'indépendance dont vivaient nos anciens coureurs des bois. Un talent déjà prononcé et des aptitudes spéciales lui permirent de rendre d'importants services à un âge où la plupart des enfants ne font que s'amuser.

A 16 ans, Bureau eut de l'emploi dans les chantiers de bois de M. Méthot; son ouvrage était d'explorer les limites et de diriger la coupe des meilleurs bois de commerce. Durant onze années que M. Bureau remplit cette fonction importante, il donna pleine et entière satisfaction à ses bourgeois. Grâce à sa connaissance des lieux, il aida puissamment l'arpenteur Dery pour tracer le chemin du canton Gosford.

Ce fut M. Bureau qui, en 1870, explora et traça avec l'arpenteur Casgrain, la première ligne pour un chemin de fer au lac St-Jean. La même année, il traça seul, sur une longueur de 40 milles, le chemin de colonisation du lac St-Jean, depuis Stoneham jusqu'à la rivière Upicauba.

En 1871, il était premier maître et explorateur dans les chantiers de bois de M. Oakes. La même année, avec M. Bignell, il parcourut la vallée du St-Maurice jusqu'à la baie d'Hudson. Au retour, ils explorèrent les sources de la grande rivière Ottawa.

En 1872, M. Sullivan fut chargé de tracer la ligne du chemin de fer du lac St-Jean, et M. Bureau fut de la partie. Connaissant déjà à fond toute cette région, il pouvait indiquer à coup sûr les

obstacles à surmonter dans tel ou tel endroit. Aussi ses services furent-ils hautement appréciés par M. Sullivan.

En 1873, M. Bureau explora la rivière Betsiamites jusqu'au lac Pipmuakan, qui est à 150 milles dans les terres, et descendit même 60 milles plus bas que Betsiamites.

En 1874, M. Hall le fit premier maître dans ses chantiers de bois et son premier explorateur. Ces charges que M. Bureau remplit pendant trois années consécutives lui permirent d'explorer, en 1876, la rivière Montmorency, la rivière Malbaie et les sources de la rivière Jacques-Cartier. Ces trois rivières, qui coulent dans des directions fort différentes, prennent leur source à quelques milles de distance l'une de l'autre.

En 1877, le gouvernement reconnaissant les talents de M. Bureau, le nomma garde-forestier et explorateur des bois de commerce et des terres propres à la colonisation. Cette même année, M. Bureau alla de nouveau dans le comté de Saguenay, explora encore la rivière Betsiamites, puis la rivière aux Outardes, la rivière Manicouagan, et la rivière Portneuf jusqu'à 60 milles dans les terres.

En 1878, M. Bureau reprit la vallée du St-Maurice, et explora la rivière Pierriche, la rivière Matawin et la rivière Manonan.

En 1879, il explora la rivière Rouge, affluent de l'Ottawa, un peu au-dessus de Granville, en vue de découvrir les terres les plus favorables à la colonisation.

En 1880, il fut employé par les agents de la succession Gaudet pour marquer et déterminer les limites de bois sur la rivière du Lièvre.

Aujourd'hui encore, il est employé de temps à autre par le gouvernement pour tracer les chemins de colonisation, et reconnaître les terres arables dans la vallée de l'Ottawa que l'infatigable curé de St-Jérôme a entrepris de coloniser.

Tout récemment encore, il a tracé le chemin de colonisation qui reliera la Rivière-Rouge à la Rivière-du-Lièvre en passant par le Lac Nominique. D'après le rapport que cet habile explorateur a fait, on peut prévoir qu'avant longtemps une nuée de colons s'empareront de cet immense territoire vu les avantages réels qu'il leur présente, et où l'on s'occupe actuellement à jeter les bases d'un vaste établissement d'éducation qui portera le nom de Collège Nominique, et qui sera érigé sur les bords mêmes du lac de ce nom.

Si nous considérons les talents naturels de M. Bureau, les nombreuses explorations qu'il a entreprises et menées à bonne fin, les voyages multipliés dont nous n'avons donné qu'un léger aperçu, nous pouvons sans exagération dire que cet homme est une puissance en son genre. Depuis Betsiamites à la rivière Ottawa, depuis le fleuve St-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson, nos immenses forêts n'ont presque plus de secret pour lui. Non-seulement il peut tracer le cours des principales rivières et indiquer les lacs de cette immense région; mais il connaît la richesse des forêts, la nature des terres et les endroits les plus propres à la colonisation. Puis il marche dans le bois avec une assurance prodigieuse. On rapporte à ce sujet des choses presque incroyables: en voici quelques-unes.

Avant le passage d'aucun arpenteur, il a

mesuré au pas la distance de St-Raymond au lac St-Jean, et n'a fait erreur que d'un mille.

Durant une expédition au lac St-Jean, il jugea à propos au beau milieu de la forêt, de planter dans un arbre sa hache qui l'embarrassait. Après plusieurs jours passés au lac, on reprit la route de St-Raymond. Un jour, Bureau dit à ses compagnons: "Dressez la tente, nous allons passer la nuit ici. Faites du feu pendant que je vais aller chercher ma hache. Elle est à dix minutes de marche; dans vingt minutes, je serai de retour." Personne n'y croyait; cependant on connaissait Bureau, et on ne le contredit pas. A l'heure exacte, il était de retour avec sa hache au grand étonnement de ses compagnons.

Sur la côte sud, M. Bureau a beaucoup moins voyagé; car le champ à explorer est bien moins vaste. Cependant, il y a peu de nos cantons nouveaux depuis Woodbridge, en arrière de Kamouraska, en remontant, que M. Bureau ne connaisse pas.

Certainement qu'un homme doué de ces talents, ayant d'aussi grandes connaissances, et des aptitudes aussi prononcées, peut rendre d'immenses services, pour l'exploitation de nos forêts et l'avancement de la colonisation. S'il nous était permis de donner un conseil, ou plutôt de faire une suggestion à nos gouvernants, nous leur dirions de s'assurer les services de M. Bureau, en le nommant à un poste permanent en rapport avec les bois et forêts.

Vue de Tripoli

Une grande agitation règne à Tripoli contre la France; des émissaires fanatiques viennent de là en Tunisie exciter les tribus. Ces jours-ci Kairouan n'a cessé d'envoyer des courriers dans les tribus révoltées pour soutenir le fanatisme. On ne tardera pas à reconnaître la nécessité d'occuper Kairouan, qui sera toujours un foyer de révolution pour la Tunisie et l'Algérie.

Les ministres turcs repoussent toute accusation de nourrir des intentions hostiles à la France. Ils déclarent, au contraire, n'avoir que des sympathies pour elle, et affirment que les envois de nouvelles troupes en Tripolitaine ont pour but unique de maintenir l'ordre dans ce pays.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations, les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

La Comète

La grande comète visible à Paris depuis la nuit du 22 au 23 juin, est un retour de la magnifique comète de 1807, découverte à cette date par Pons, à Marseille.

Les commentaires vont leur train; les vieux préjugés ressuscitent. La chaleur est excessive; c'est la comète qui en est la cause. Les influences néfastes attribuées jadis à l'apparition d'une comète sont généralement écartées, et personne ne songe plus à s'inquiéter, à redouter la fin du monde et autres calamités épouvantables. Les astronomes ont tous l'œil au télescope, et tous les télescopes sont braqués curieusement sur le météore dont le moindre

mouvement est signalé, noté, commenté. Quant aux simples mortels, ils errent le nez en l'air, perdus dans la contemplation de l'astre étrange, objet de l'universelle attention. On ne voit plus que des narines. On n'aura pas de sitôt l'occasion de revoir l'éblouissante passagère. En effet, il n'est question de son retour que dans soixante et quelques années. Que nous serons peu de chose, en ce temps lointain! Mais à quoi bon s'attendrir?

M. Chapleau

Au moment où l'attention du monde entier est attirée sur la ville de Québec, à la suite de la catastrophe dont elle vient d'être victime, nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant un portrait de l'honorable premier ministre de la province de Québec.

Dernièrement, à l'occasion d'un grand banquet donné à Québec au consul général de France, M. Lefavre, nommé à New-York, M. Chapleau prit la parole, et, dans un remarquable discours, il a témoigné de ses sympathies pour la France.

De haute taille, la chevelure déjà grisonnante, rejetée en arrière comme une crinière de lion, la figure douce et pâle, le geste entraînant, la voix sonore et flexible, l'inspiration puissante, M. Chapleau empoigne et fascine. Son éloquence, bien plus que le champagne qui remplissait les verres, avait grisé l'auditoire, qui trépidait d'émotion et coupait son discours en éclatant en bravos enthousiastes.

(Le Monde Illustré.)

SITUATION ECONOMIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Pendant que les puissances européennes s'épuisent en dépenses militaires, et que plusieurs d'entre elles luttent en vain contre une situation sans issue, les États-Unis suivent une voie toute différente, ce qui inspire des réflexions très amères aux économistes de l'ancien continent. Les progressistes allemands, entre autres, invoquent déjà bien haut l'exemple de l'Amérique pour l'opposer aux théories ruineuses du militarisme à outrance.

Un statisticien anglais émet l'opinion que les États-Unis pourraient, avec la somme dont leur richesse s'est accrue depuis 1850, acheter tout l'empire d'Allemagne, non-seulement les terrains et les villes, mais aussi les banques, les navires, les fabriques, etc.; il ajoute que la fortune des États-Unis s'augmente tous les dix ans d'un capital équivalent à la richesse de l'Italie et de l'Espagne, et s'accroît toutes les vingt-quatre heures d'une somme de 11 millions de francs.

Malheureusement, le ver rongeur s'est déjà attaché à la racine de l'arbre planté par l'austère Washington.

Si Montesquieu a eu raison de dire que les républiques, pour vivre, ont surtout besoin de vertus, la grande république américaine cache déjà, sous le dehors d'une splendeur inouïe, les germes d'une décadence prématurée. Le soif de l'or y étouffe les vertus civiques.

Les scandales se révèlent de tous côtés: dans le service des postes, où l'on payait de grosses indemnités pour les transports qui n'étaient pas faits; dans la marine, où les marchés sont frauduleux; dans les

agences des Indiens, où des exploiters volent les pauvres sauvages.

La corruption s'étale partout, et l'on comprend que la machine se détraque. Et ce qui se pratique en grand dans les diverses branches de l'administration centrale, se pratique aussi avec succès dans les villes. C'est à qui s'enrichira aux dépens des contribuables.

La ville de New York ne s'étonne plus de rien. Elle a toujours été volée par ses administrateurs.

La ville de Philadelphie vient ensuite, et là nous trouvons le pillage des fonds publics devenu une institution.

Vainement on parle de réformes, vainement on punit quelques malfaiteurs, rien ne change au fond, car les principes de moralité sont étouffés par les *plugs*, ou sociétés de flibustiers politiques.

Espérons cependant que les progrès incessants du catholicisme dans cette Babel de tous les cultes seront l'antidote qui empêchera un jour cette nation jeune et vigoureuse de tomber dans une irrémédiable corruption.

LEXPOSITION

On s'attend à ce que les laines et les cotons seront classés au nombre des échantillons les plus importants, à notre prochaine exposition provinciale. Les prix pour cette sorte d'industrie seront offerts, cette année, moitié par les manufacturiers et moitié par les marchands; aux exhibitions antérieures, il n'y a eu que les cotons qui ont pu obtenir des prix, ce qui a causé plus ou moins de mécontentement. Quelques-unes de nos manufactures locales font des préparatifs afin de figurer avec avantage, et l'on dit que toutes les compagnies de lainage et de coton dans la Puissance enverront des échantillons de leurs produits.

M L'ABBÉ ROUTHIER, GRAND VICAIRE D'OTTAWA

(Des *Annales tétrésimées*)

Les *Annales tétrésimées* viennent peut-être un peu tard présenter à M. J. O. Routhier leurs félicitations et leurs hommages à l'occasion de son élévation à la dignité de Vicaire-général du diocèse d'Ottawa. M. Routhier a laissé des souvenirs trop profonds à Sainte-Thérèse, son attachement à l'*Alma Mater* s'est manifesté trop souvent et avec trop d'éclat pour que nous laissions passer dans le silence cette circonstance. Nous tenons à lui dire que nous sommes heureux et fiers de sa promotion. Depuis vingt ans je connais M. le Grand Vicaire d'Ottawa, depuis vingt ans je puis dire qu'il a été mon ami, comme il a été l'ami de tous ceux qui sont passés à Sainte-Thérèse pendant cette période. Pour moi, comme pour tant d'autres, il a été un régent, un directeur, un confesseur. Tous ont admiré sa bonté de cœur, son affabilité, son dévouement et son affection pour la jeunesse confiée à ses soins. Il savait attirer, gagner à lui les jeunes gens. Nous étions heureux de déposer dans son sein nos misères, nos faiblesses, nos désirs, nos aspirations et même nos nombreuses infractions à la règle. Ses corrections, ses réprimandes, ses conseils étaient reçus avec respect et reconnaissance; nous les savions si bien dictés par l'intérêt qu'il nous portait.

LA FRANCE AU CANADA

On lit dans la *France Coloniale*:

Depuis un siècle, le Canada a cessé d'être terre française, à la suite d'événements qui appartiennent à l'histoire, et cent ans de transformations successives dans son organisation industrielle et politique n'ont pas eu le pouvoir de le dénationaliser. Loin de là, il semble même que la France y soit une seconde patrie, plus fœnicement vivace, quoique moins extérieure que la patrie anglaise.

Ce résultat est dû en partie, il faut le

reconnaître, à l'autonomie relative que l'Angleterre a toujours concédée à ses colonies. Le génie anglais, comme autrefois le génie romain, est de ne s'assimiler ses conquêtes que dans une mesure exactement correspondante à son intérêt, et de laisser libres les peuples conquis sur tous les points compatibles avec l'intégrité de son empire maritime.

Quoi qu'il en soit, le Canada est un exemple vivant des effets de la colonisation française qui, pour être plus lente, n'en est que plus étroite, plus intime, et, par conséquent, plus durable au point de vue des idées populaires. Partout où va le Français, il veut implanter le glorieux drapeau de la France, drapeau qu'il a toujours su faire respecter, même dans ses heures de défaillance ou de revers. A la fois orgueilleux et humain, intolérant et généreux, indécis et héroïque, cachant sous un scepticisme railleur un fond robuste de foi primitive, il se montre franchement tel qu'il est avec les défauts de ses qualités comme avec les qualités de ses défauts. Peuple avant tout progressiste, il veut que le soleil luise pour tout le monde; que ce qui lui paraît la vérité triomphe à son appel; —il imposera même, au besoin, sa civilisation parfois absolue, non pas tyrannique, mais avec la croyance opiniâtre d'un apôtre convaincu. Sitôt qu'une colonie est fondée, il songe à la rattacher à la mère-patrie, et c'est ainsi que des représentants coloniaux siègent aujourd'hui dans nos assemblées nationales.

Au Canada, une grande partie des journaux s'impriment en français, expriment des idées françaises si bien qu'un Parisien égaré à Québec ne serait pas aussi dépaysé qu'il pourrait se l'imaginer. Le temps n'est pas loin où notre Académie acclamait les œuvres françaises d'un poète canadien, œuvres tout imprégnées du plus pur patriotisme. Qui n'a lu, notamment, cette pièce où un défenseur de la cause française au Canada, vient en France avec le drapeau, le vieux drapeau du régiment. Il n'y rencontre malheureusement que l'indifférence, et revient au pays mourir dans les replis superbes et indignés d'un symbole désormais inutile.

Le Canada est-il appelé à reprendre sa nationalité première? Il serait téméraire de l'affirmer et d'oser de tenter une épreuve en ce sens. D'une part, l'Angleterre, oubliant ses vieilles défiances, paraît être plutôt notre allié que notre ennemie, et il serait mauvais de troubler de bons rapports de voisinage. D'autre part, le jour où le Canada se détachera de l'Angleterre, il sera fatalement attiré dans l'engrenage de cette vaste confédération des États-Unis d'Amérique, qui est et sera une puissance vraiment formidable jusqu'au jour où le colosse se disloquera de lui-même, par son propre poids, en une infinité de morceaux.

Il est bon cependant de ne pas perdre de vue la conquête morale et l'influence passive qu'exerce peu à peu la colonisation française au Canada; c'est rendre un nouvel hommage aux pages de notre histoire et affirmer, une fois de plus, le pouvoir sympathique que se fait abjurer partout, sans pression apparente, notre chère et grande patrie.

SITTING BULL

Voici les détails de la reddition de ce fameux chef sioux aux autorités américaines:

Après que Sitting Bull et sa suite eurent été amenés devant le major Brotherton, un conseil fut tenu. Le major Brotherton a décrit la ligne de conduite que le gouvernement entendait suivre au sujet de Sitting Bull et de sa famille. Il les informa qu'ils seraient envoyés au Fort Yates; qu'ils n'avaient aucune crainte à avoir d'être maltraités par les militaires tant qu'ils se conduiraient bien.

Les remarques du major Brotherton furent reçues avec les murmures d'approbation par presque tous les Indiens, excepté par Sitting Bull; ce dernier demeura silencieux pendant cinq minutes; puis s'adressant aux Indiens, il donna son arme

à son fils en lui disant de la présenter à Brotherton. "Je vous rends cette arme par les mains de mon fils et je désire que vous suiviez mon exemple. Il est devenu un ami des Américains."

"Je veux lui apprendre les habitudes des blancs et je veux qu'il soit instruit de la manière que leurs enfants le sont. Je devrai faire connaître que je suis le dernier homme de ma tribu à rendre les armes et je désire qu'on me fasse connaître comment je vais faire pour vivre. Dites-moi immédiatement tout ce que vous avez à me dire car je ne veux pas rester plus longtemps dans les ténèbres. J'ai envoyé de temps à autre certains délégués vers vous, mais personne ne m'a rapporté des nouvelles. Je désire pouvoir vivre en paix d'un côté ou l'autre des lignes. Je désire continuer ma vie de chasseur, mais en conservant le pouvoir de trafiquer des deux côtés des lignes. Ceci est mon pays et je ne le donnerai pas. Ce n'est qu'avec peine que j'ai laissé ma mère patrie, je désire vivre avec mes enfants sur le sol natal mais en ayant toutefois la faculté de visiter mes amis quand je le jugerai à propos. Je désire que tous mes amis demeurent au même endroit, dans le Petit Missouri."

PREDICTIONS DE VENNOR

Voici les prédictions de Vennor pour le mois d'août: Le premier jour sera probablement excessivement chaud. Depuis le deuxième jusqu'au cinquième, il croit que le temps sera généralement agréable avec des alternatives de temps chaud et frais, et même froides les soirées et la nuit. Le sixième jour devra être beau. Le septième jour sera chaud et il y aura des orages. Le temps sera chaud et il tombera d'abondantes averse; le 8 et le 9, les nuits et les soirées seront plus fraîches. Les 10, 11 et 12 seront à peu près des jours semblables. Le 14 et le 15, la température sera plus froide. Il croit qu'il surviendra des gelées sur quelques parties du pays, le 17 ou le 18. Le 19 et le 20, chaleur et orages. Le temps sera plus frais le 27 au 29, et il y aura des pluies et des gelées dans le Nord. Le 30 et 31 août le temps sera beau et agréable, avec soirées et nuits fraîches, et indices du retour de la chaleur.

Malgré son air un peu rude M. Dufaure avait cependant des moments d'aménité, surtout dans la vie privée. Nous en donnons pour preuve, cette lettre qu'il répondait, quelques semaines avant sa mort, à un tout jeune homme qui lui demandait un autographe.

Rueil, 6 juin 1881.

Monsieur,

Je suis touché du prix que vous attachez à avoir un de mes autographes; mais je ne me dissimule pas qu'il aurait peu de valeur par lui-même. Je crois devoir y ajouter un bon conseil, que je suis depuis plus de soixante ans, et dont je me suis toujours bien trouvé.

*Early to bed, early to rise.
Makes man healthy, wealthy and wise.*
Puissiez-vous vous applaudir un jour de l'avoir suivi.

J. DUFAURE.

Ajoutons pour ceux de nos lecteurs qui ne comprennent pas l'anglais, que ce proverbe se traduit ainsi:

"Tôt couché, tôt levé, cela fait l'homme sain, riche et sage."

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en reproduisant le portrait et l'éloge de M. Chapleau publiés dans le *Monde Illustré*, de Paris.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

LES IDEES DE BISMARCK

Un journal allemand publie un extrait des mémoires du comte hongrois Seherr-Thoss qui raconte les entrevues et les conversations qu'il eut avec Bismark à différentes époques.

La première de ces entrevues a eu lieu à Paris, en 1862, à la veille du jour où M. de Bismark, représentant de la Prusse à Paris, allait présenter au gouvernement français ses lettres de rappel, et prendre à Berlin la présidence du conseil et le portefeuille des affaires étrangères.

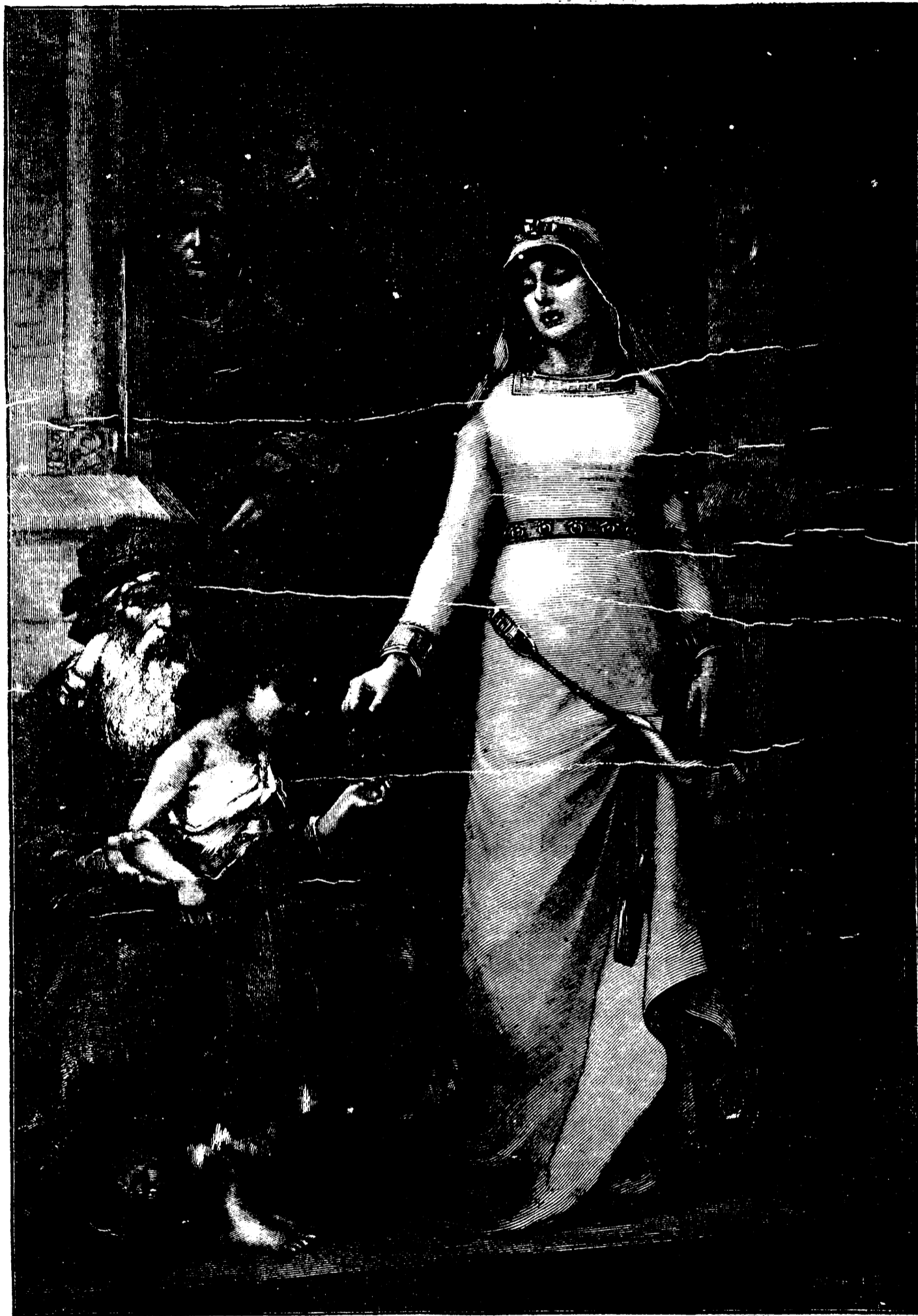
M. de Seherr-Thoss avait écrit à M. de Bismark qu'il se mettait à sa disposition pour le cas où le ministre prussien voudrait nouer des relations avec les Hongrois et jouer le rôle d'un Cavour allemand. Deux jours après l'expédition de sa lettre, M. de Seherr-Thoss fut réveillé à cinq heures du matin par un domestique de M. de Bismark, et prévenu que M. de Bismark le recevrait à huit heures. Le comte se rendit au rendez-vous. M. de Bismark s'excusa de l'avoir fait venir à une heure aussi matinale: "M. de Metternich m'a entouré d'espions, et je désire qu'ils ne nous remarquent pas."

Après avoir écouté les ouvertures du comte, M. de Bismark dit: "Je me suis proposé de laver la honte d'Olmütz, d'écraser cette Autriche qui nous a traités de la façon la plus indigne et qui voudrait nous réduire au rôle de vassaux. Je veux relever la Prusse et lui rendre en Allemagne le rang auquel elle a droit comme État purement allemand. Je ne méconnais pas le prix que peut avoir pour nous l'aide de la Hongrie. Le grand Frédéric déjà avait négocié avec des Hongrois mécontents au sujet d'une alliance. Si nous sommes vainqueurs, la Hongrie deviendra libre, comptez là-dessus."

Le comte demanda comment M. de Bismark s'assurerait de la neutralité de la France, qui réclamerait certainement une cession de territoire. "Cette question a cessé de me causer des soucis. J'ai conféré cette nuit pendant deux heures avec l'empereur, et j'ai reçu de lui l'assurance qu'il resterait neutre en tout état de cause. Il est vrai qu'il m'a parlé d'une petite rectification de frontière: c'est son expression. Il désire avoir les houillères de Saarbrück. Mais je lui déclarai net que nous ne céderions pas un seul village, et qu'alors même que je voudrais en céder, mon roi n'y consentirait jamais. Là-dessus l'empereur me donna l'assurance qu'il resterait neutre. C'est qu'il nous tient pour faibles et qu'il attribue à l'Autriche une force qu'elle n'a pas."

En 1868, M. de Seherr-Thoss se rend à Berlin, chargé d'un message du comte Andrassy pour le comte de Bismark. M. de Bismark fit dire au comte Andrassy que la Prusse désirait sincèrement l'amitié de l'Autriche-Hongrie et n'avait nul besoin d'exciter la Hongrie contre l'Autriche. La Prusse n'avait plus à craindre une agression de l'empire austro-hongrois, depuis l'introduction du dualisme, mais elle tenait beaucoup à l'alliance de l'Autriche. L'Autriche, il est vrai, n'avait pas encore oublié 1866, mais elle oublierait ses rancunes dès qu'elle aurait reconnu quelle force elle pouvait tirer d'une alliance avec la Prusse.

"Cependant, M. de Beust ne cesse pas d'intriguer à Paris et auprès des cours de l'Allemagne du Sud. On en viendra sûrement à un choc entre la France et la Prusse; mais plus cette lutte sera ajournée, mieux cela vaudra. Mais, en tous cas, la Prusse sera victorieuse. Nos soldats valent les français et nos officiers valent mieux. Peut-être même faudra-t-il deux guerres pour convaincre la France que la Prusse la vaut. Une fois que les Français auront acquis cette conviction, rien n'empêchera plus que les Français et les Allemands fassent bon voisinage. Alors, le véritable ennemi de l'Europe sera la Russie. Quand la Russie aura achevé son réseau de chemins de fer et réorganisé son armée, elle pourra marcher avec 2 millions de soldats. Alors, il faudra que l'Europe se coalise pour résister à cette puissance."



BLANCHE DE CASTILLE, REINE DE FRANCE, SURNOMMÉE "L'AMOUR DES PAUVRES"

POUR UNE FLEUR

A Mlle MARIE-LOUISE G...

Je l'ai toujours, la fleur que vous m'avez donnée,
L'autre matin, avec un sourire charmant.
Elle m'est chère, à moi, bien plus qu'un diamant,
Je l'aime, cette fleur, d'une ardeur effrénée!

Elle n'a pas vécu longtemps : une journée !
La mort des fleurs n'a rien de lugubre, pourtant,
Comme un avaré à qui l'on prendrait son argent,
J'étais tout attristé quand elle s'est fanée !

Je garderai toujours, ainsi qu'une relique,
Cette fleurlette à qui mon cœur mélancolique
Demande si tout doit, comme elle, aussi finir !

Oh ! non, car, moi, j'ai là, dans mon cœur, une
[chose]
Bien chère, qui vivra plus longtemps qu'une rose,
Plus longtemps qu'un été : c'est votre souvenir !

J.-F. PAINCHAUD.

Montreal, juillet 1881.

ROME ET L'ITALIE

L'unité italienne ne sera jamais faite tant que Rome ne sera pas rendue au Pape. Dans l'unité italienne, rêvée jadis par les grands esprits patriotes et libéraux—Rome était mise à part. Il est vrai que l'ancien système de fédération présidée par le Pape, avait été abandonné. Dans le nouveau système, le patrioisme du St-Père appartenait à l'Italie—moins la ville de Rome et le fameux *vol du chapon*... à peu près un rayon de 16 kilomètres dans la campagne.

Malheureusement, Cavour, qui voyait sa mort venir, voulut se hâter pour tout terminer avant l'arrivée de la mort.

Il adopta le mot d'ordre "Rome capitale."

Il oublia le proverbe non moins fameux : "Rome fatale !"

Le tribun Brofferio m'a dit : "L'Italie est un volcan qui a au sommet un cratère, Rome... Il faut y monter et il ne faut point y demeurer."

A l'heure qu'il est, les esprits révolutionnaires ne sont pas encore convaincus de l'utilité de Rome capitale. Ferrari s'est écrié à la tribune : "Sarebbe mille volte meglio ritornare a Torino." Petrucci della Gattina, notre violent ennemi, dit à cette même tribune, à la fin de 1878 : "Venimmo a Roma—ne partiremmo un di—è presto sia !" (Nous sommes venus à Rome ; un jour nous en partirons, et que ce soit le plus vite possible !)

La reine Marguerite avouait à un évêque qu'en définitive personne n'est content de Rome capitale, excepté les *avocats, professeurs, docteurs, écrivains*.

La reine avait remarqué que c'est après l'entrée de l'Italie à Rome que la tentative de Passante eu lieu à Naples—et qu'elle a dû s'écrier : "Hélas ! on a tiré sur le roi. La poésie de la maison de Savoie est finie !"

* * *

Rome capitale est fatale, parce que le Pape "prisonnier et non pas président" entretient dans l'Italie la résistance religieuse qui entretient à son tour l'esprit de municipalisme. Tout le monde sait que, malgré les grands efforts de centralisation, l'Italie demeure séparée en trois gros tronçons. Ces tronçons sont soudés par le plâtre : du p cte nouveau—mais ce plâtre a besoin de vieillir pour durcir et être solide. Soyez certains qu'au premier grand choc—l'Italie tomberait en trois morceaux—comme la colonne Vendôme renversée par la Commune !

Quoi qu'aujourd'hui abandonné parfois par tout le monde, le cardinal Antonelli n'en a pas moins été souvent un ministre habile. *Parce sepulto ! Paix à sa tombe !* Il dit, un jour, au marquis Costa de Beauregard qui nous l'a rapporté : "Le Saint-Père n'acceptera jamais d'être réduit à la seule ville de Rome. La prison vaut mieux. Le premier système est pratique et peut durer. Le second système, la prison n'est point pratique et ne durera pas."

Mais Cavour avait fait la proposition... Elle fut refusée.

Je connais le tout jeune homme, muni d'un double caractère officiel, qui fut en-

voyé par Cavour à Antonelli. Il avait sa mission écrite dans son portefeuille. En montant les escaliers du Vatican, il chercha ce papier... au milieu de lettres d'amour ! Ce détail infime dit toute l'Italie de ce temps-là ?

Quand Cavour fut près de mourir, le roi alla le voir.

Cavour était assoupi. Le roi restait debout devant la porte d'entrée de la chambre. Cavour ouvrit les yeux et fit : "Ah ! maësta !"

On laissa le roi et le ministre—seuls, pendant cinq minutes. Personne, alors, ne sut ce qui avait été dit. Le roi était très discret sur tout ce qui concernait son Italie, notre cousine, qu'il a tant aimée... il l'était moins pour ce qui regardait ses autres amours.

Cependant le roi raconta plus tard ce qui est écrit aujourd'hui pour la première fois.—Voici :

Toujours très préoccupé de ne pas entrer dans Rome, Victor-Emmanuel fit avec une sorte d'inquiétude à son ministre mourant : "Faut-il donc aller à Rome !"

Cavour leva un peu son bras qui retomba lourdement sur le drap et dit : "Non, c'est remèdium !"

Le roi a traduit ce geste et cette phrase par un à peu près : "Hélas ! on ne peut faire autrement !" A-t-il exactement traduit ? Je ne sais trop.

* * *

Je ne sais pas davantage si Léon XIII accepterait le compromis que Pie IX avait refusé. Je constate seulement que l'Italie actuelle n'est plus l'Italie de Cavour. Tous ceux qui, comme moi, ont vécu avec l'homme dont le prince de Bismarck est le disciple, savent qu'il eût rendu la ville éternelle à la papauté. Dans son plus fameux discours de la fin de sa vie, n'a-t-il pas dit : "Nous ne devons entrer dans Rome que si nous pouvons faire en sorte que la réunion de Rome à l'Italie n'inspire pas de craintes graves au monde catholique !"

Il ne faut pas juger Cavour par son œuvre incomplète. Il est mort avant l'achèvement de son œuvre... c'est-à-dire au quatrième acte, alors que le grand drame qu'il avait créé devait compter cinq actes.

Les lettres de Massimo d'Azeglio disent le secret de Cavour dont Massimo d'Azeglio, ancien président du conseil des ministres, fut l'ami fidèle. Ce secret—c'est le dessein d'étrangler la Révolution—après s'être servi d'elle.

C'est encore, à l'heure qu'il est, le secret du disciple, le prince de Bismarck. Le chancelier de fer vient de s'écrier : "place au peuple !"

Un jour, d'Azeglio se sentant mourir, prit une plume et écrivit à un Français une sorte de dernière confession. L'Infini l'envahissait déjà comme la mer qui montait au long de Giliut—dans le livre du poète. L'Azeglio écrivait : "J'ai une reconnaissance impossible à traduire par des paroles pour cette France que certains chiens de mauvaise presse de chez nous n'a pas honte d'insulter !"

L'Italie d'aujourd'hui qui attaque la France n'est donc plus l'Italie de ce grand serviteur de la patrie italienne—dont le corps a été enterré par décret royal dans le sanctuaire de Santa-Croce, de Milan, à côté d'Alfieri et de Michel-Ange !

* * *

L'autre jour, j'ai revu sur l'esplanade de côté des Invalides, en face du Sacré-Cœur, Mgr Czacki, nonce du pape ; c'est là que pendant une heure de l'après-midi, il se promène à pied, alors que sa voiture l'attend. Les chevaux noirs ont la forte encolure de ces chevaux italiens qui semblent faits pour les apothéoses. Les nonces à la figure maigre et malade—déjà la figure cardinalice. Son chapeau galonné d'or est rejeté en arrière et à gauche. Il marche en traînant la jambe. Je le vois parler avec ardeur au Père Chocarne, prieur des Dominicains. C'est bien là une scène du *Monte Pinco* d'autrefois à l'heure de la promenade !

Ce prêtre est le représentant de Léon XIII, le grand pape d'aujourd'hui, Léon

XIII qui est plus puissant en Italie, où il est prisonnier—qu'en France où il est encore traité comme souverain.

En Italie, le Pape peut, s'il veut bien, renverser la royauté de la maison de Savoie. Il n'a qu'à se souvenir d'une parole du comte de Cavour : "Prenez garde—quand le suffrage universel sera accepté par la Constitution italienne, le Parlement aura nécessairement une grande majorité papaline et *colina*." Le Pape peut demain se joindre à la Révolution qui, imprudemment, demande le suffrage universel. Il ne l'a pas fait. Il a laissé répéter : *Ne elletti : ne ellettori !* mais, patience !

A côté de cette Italie qui nous menace, il y a l'Italie plus grande qui se souvient du grand remblai de la gare de Magenta—tombe couverte d'herbe—où reposent aujourd'hui 2,500 soldats français... tués pour le profit de l'Italie nouvelle.

* * *

Non ! L'Italie ne peut faire la guerre. Une guerre avec la France briserait, en Italie, tout autant la royauté d'aujourd'hui que la république de demain. Les clairons de la France peuvent faire lever les anciens royaumes ou duchés d'Italie écrasés par la fameuse *idée italienne*. La France peut—on dirait vraiment que Mgr Czacki le pressent—la France peut recommencer la campagne réparatrice de Rome en 1849. La République française se servirait contre l'ennemi—des idées catholiques qu'elle veut étouffer chez elle !... L'Italie—par ses insultes, appelle donc la foudre avec des cloches !

On dit que le roi, ce soldat, s'ennuie bien ! Acculé par la politique à un abîme prochain—il est hanté jour et nuit par les beaux rêves militaires de la maison de Savoie. Ce ne serait point la première fois qu'un prince ait relevé avec son épée la couronne qui penche !

Mais, sire, attendez. Le champ de bataille fatidique se prépare déjà sur les flots ou les bords de la Méditerranée. Les nations armées s'y donneront rendez-vous. Vous ne pourrez être, ô roi que l'alliée de la France. Sinon, malheur à l'Italie, malheur à la Maison de Savoie ! Rome est fatale !

Voici que le général Cialdini a donné sa démission. Il avait sur les mains quelques gouttes de sang français. Son rôle a toujours été difficile, ici. Il va être remplacé par l'un des deux hommes d'Etat que j'ai connus et pratiqués : le comte Menabrea et le comte Robilant. Celui-ci empêcherait par sa seule personnalité la guerre entre les deux nations cousines. Le comte Robilant représente mieux que personne cette Italie que nous avons aimée et qui ne fut pas ingrate. Sa figure est balafnée par une blessure reçue sur le champ de bataille de Novare. Il était aide-de-camp de Victor-Emmanuel, et il est fils du roi Charles-Albert !

Envoyez en France le comte Robilant, sire—et attendez patiemment, avec nous, l'heure où l'horizon lointain et déjà plein de sang, se dégorgera par une de ces ondes périodiques rouges et chaudes, que l'école de Joseph de Maistre du maréchal de Moltke estime nécessaires et divines !...
IGNOTUS.

Trois éléphants viennent d'arriver à Boston, de l'île de Ceylan. On dit que ce sont les plus gros de ces espèces qui aient jamais été amenés en Europe ou en Amérique. Le plus gros des trois a 10 pieds de haut aux épaules, et 12 pieds ailleurs. On doit les conduire à New-York et l'on croit qu'on sera obligé de les faire marcher toute cette distance, vu que les chars à fret ne sont pas assez grands pour les contenir. Si l'on pouvait trouver un bateau à vapeur assez grand pour pouvoir les mettre sur le pont, ou les amènerait par eau. Chacun des éléphants est évalué à \$15,000.

Personne ne peut faire un bon ouvrage, prononcer un beau discours, bien plaider une cause, bien soigner un malade, écrire un article sérieux, si elle se sent indisposée, lourde et avec un cerveau malade, et personne ne devrait rien essayer quand elle est dans ce malaise, qui peut être guéri à si bon marché par les Amers de Houlton. *Albany Times*.

DUEL ENTRE M. DE SAINT-VICTOR ET M. ASSELIN

C'est le 18 mai, à sept heures du matin, que le duel eut lieu, dans le bois de Plaine, en France, allée de l'*Epousée*.....

Jusqu'au dernier moment, M. Asselin, quoique très brave, montra une grande surprise en voyant l'insistance de M. de Saint-Victor à vouloir se battre au sabre.

—C'est donc un duel à mort qu'il veut, s'écriait-il à chaque instant.

Pendant ce temps, néanmoins, M. de Saint-Victor, disait de son côté à ses témoins :

—J'espère bien que la rencontre n'aura pas de suites et que nous en serons quittes, l'un et l'autre, pour une égratignure, car je ne désire pas la mort de M. Asselin.

Mais, le combat était engagé depuis quelque secondes à peine que M. de Saint-Victor recevait au ventre un coup de pointe terrible..... tandis que M. Asselin avait la joue et la main éraflées, seulement.

M. de Saint-Victor s'affaissa dans les bras de son médecin, M. le docteur Gillot, auquel il dit :

—J'ai touché le premier, mais j'ai mon affaire.

Le sabre de M. Asselin, après avoir perforé le foie et les intestins, avait atteint la colonne vertébrale. La lame avait pénétré de dix-huit centimètres.

Le sang jaillissait à flots, les entrailles pendaient, une partie de l'*epilploon* était tombée sur l'herbe...

M. de Saint-Victor fut placé, évanoui, dans une voiture ; on voulait le ramener chez lui. Mais en route, il fut pris d'une syncope ; on dut s'arrêter au presbytère de Fragny. C'est là que Mme de Saint-Victor et sa fille, informées de la triste nouvelle, accouraient, quelques minutes plus tard, pour recueillir le dernier soupir du blessé.

La consternation, dans le pays, fut profonde, lorsqu'on apprit le trépas de M. de Saint-Victor.

Les témoins, eux-mêmes, consignèrent leurs regrets dans le procès-verbal de la rencontre, en ces termes :

Regrettant profondément l'issue de cette rencontre, nous rendons hommage à la bravoure de ces deux messieurs, et nous déclarons que les choses se sont passées avec la plus parfaite loyauté.

M. Asselin a déclaré qu'en adressant à M. de Saint-Victor l'épithète de *lâche*, il n'avait jamais entendu mettre en doute sa bravoure, mais seulement expliquer que sa conduite lui avait paru, en cette affaire, peu carrée et souterraine.

L'accusation à laquelle M. Asselin avait à répondre le 7 juillet, est celle de blessures faites avec préméditation et ayant amené la mort.

Déclaré coupable, malgré une éloquente plaidoirie de Me Lachaud, M. Asselin a été condamné à quatre mois de prison, et à payer la somme de 100,000 francs, à titre de dommages intérêts à la famille de la victime.

Conseils. — *Vin de framboise* : Pour une quantité de 9½ pintes de framboises écrasées, ajoutez 14½ pintes d'eau, laissez reposer le mélange vingt-quatre heures, passez-le dans un tamis de crin grossier, et, à chaque pinte, ajoutez-y huit onces de sucre et faites-les fermenter.

Vin de gadelles rouges et noires : Un mélange de parties égales de gadelles rouges et noires donne un excellent vin d'un goût supérieur à celui du vin qu'on obtient de l'un ou de l'autre de ces fruits séparément. Ecrasez les gadelles rouges et noires, et, après avoir exprimé le jus, étendez-le d'une pareille quantité d'eau et, à chaque pinte de cette liqueur, ajoutez huit onces de sucre ; mettez-le dans un tonneau en conservant une petite quantité pour le remplir, et placez-le dans un lieu chaud pour le faire fermenter, en ayant soin de remplir le tonneau avec le jus que vous aurez conservé. Lorsqu'il a cessé de fermenter, bouchez-le ; et lorsqu'il sera clair, soutirez et mettez en bouteilles.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Un journal français publie une correspondance où l'origine et les principaux faits de cette insurrection sont racontés.

Vous vous souvenez de la mort tragique du lieutenant Weinbrener, qui a marqué la première étape de cette sanglante épopée. Le jeune officier, appartenant au bureau arabe de Géryville, avait été envoyé, avec quatre cavaliers seulement, pour faire rentrer sur leur territoire les indigènes d'un douar voisin de Chellala. En arrivant à l'oasis que ces gens occupaient indûment, le chef du douar se présente devant M. Weinbrener; il affecte les marques du plus humble respect, il promet d'exécuter les ordres dont l'officier est porteur et, en témoignage de sa parfaite soumission, il invite le lieutenant à manger des dattes.

C'était le signal convenu entre ces lâches meurtriers : à peine M. Weinbrener a-t-il tendu la main pour répondre à l'invitation qui lui est faite, qu'il est mortellement frappé. Deux de ses cavaliers tombent à côté de lui; les deux autres parviennent à échapper à la mort grâce à la rapidité de leurs montures.

Or, ces faits se passant en territoire de commandement, il appartenait à l'autorité militaire de prendre toutes les mesures pour châtier les auteurs de ce monstrueux attentat et venger l'outrage fait à l'un de ses officiers.

En effet, dès que la nouvelle en fut arrivée à la division d'Oran, M. le général Cérès ordonna la formation d'une colonne mobile, dont M. le général Collignon d'Ancy fut désigné pour prendre le commandement.

Le bureau arabe de Géryville avait peut-être manqué de prudence en envoyant un officier avec une aussi faible escorte, au milieu des tribus dont les dispositions ne sont jamais bien connues. Il fallait éviter de commettre la même faute. On venait d'apprendre d'ailleurs que Bou-Hamema, un fils d'ancien caïd, levait l'étendard de la révolte, prêchait la guerre sainte et ralliait déjà un certain nombre de partisans parmi les tribus sahariennes.

Il devenait évident que l'affaire des oasis avait été fomentée pour tendre un piège à notre autorité, et que l'assassinat Weinbrener était le commencement d'une insurrection préparée de longue main. On pouvait s'étonner que ces agissements fussent restés ignorés des bureaux arabes, mais il n'en fallait pas moins prendre d'énergiques mesures pour en arrêter les effets.

La colonne fut donc composée de forces imposantes. Elle comprenait un bataillon de ligne, un bataillon de zouaves, un bataillon de tirailleurs et trois escadrons de chasseurs d'Afrique.

Elle était appuyée par une batterie d'artillerie et emmenait avec elle, en outre de ses approvisionnements, des groupes de cavaliers indigènes fournis par nos tribus des environs de Saïda, tous gens du territoire qui relève de l'administration civile. Ces hommes étaient commandés par Kaddour-Oul-Dadha, notre fidèle allié, et Sarhaoui, chef des goumiers des Harrars.

La colonne fut concentrée à Tafarona, deuxième station du chemin de fer créé par la compagnie franco algérienne pour aller chercher les alfas sur les hauts plateaux. Elle en partit dans un ordre parfait, se dirigeant sur Géryville.

Malheureusement, le général Collignon tomba subitement malade, et le colonel Innocenti du 4^e chasseurs fut appelé à le remplacer. On attendit ainsi jusqu'au 14 mai. En quittant Géryville pour se diriger vers Chellala, où l'on savait rencontrer les dissidents, on put remarquer les traces du campement récent des hommes de Bou-Hamema.

En effet, le 19 au matin, on se trouvait en face de leur front de bataille. Au milieu, son infanterie couvre toute la vallée sur les mamelons, sa cavalerie qui domine la plaine.

Notre artillerie n'avait qu'à pointer ses pièces sur cette masse flottante—elle attendait les ordres. Les chasseurs avaient peine à contenir l'impatience de leurs che-

vaux; on attendait les ordres. L'infanterie pouvait faire une trouée avec ses feux de peloton. Elle attendait un commandement.

En vain le colonel Swiney du 2^e zouaves demandait-il à lancer sa troupe de vaillants contre les hordes de Bou-Hamema, une volonté supérieure paralysait son zèle. M. Innocenti consultait le capitaine Reillon, chef du bureau arabe de Géryville, qui paraissait guider la colonne; et aucune décision n'était prise! Ce que voyant, Bou-Hamema lance ses cavaliers; les goums, épouvantés, se replient sur la colonne. Le désordre est dans nos rangs, nos efforts sont annihilés; et, profitant du trouble et de nos hésitations, l'ennemi s'empare de tous les approvisionnements. Il nous enlève 120 chameaux, 44 chevaux des mulets, des vives, la plus grande partie des bagages et une vingtaine de fusils Gras...! Il nous tue 108 hommes et nous relevons 33 blessés!

Cependant, d'autres colonnes avaient été formées rapidement car on apprenait que les lieutenants de Bou-Hamema se répandaient à l'Est et à l'Ouest, avaient entraîné d'autres désertions parmi les tribus nomades du Sahara. On sait que ces tribus se meuvent sur les vastes parcours qui vont de la frontière du Maroc à celle de la Tunisie, bordant sur une profondeur de 200 kilomètres notre territoire de colonisation: ce qu'on appelle le "Tell algérien."

Phénomène singulier: tous les Arabes de la région du Tell, régie par l'administration civile, ne donnaient aucun signe de participation directe ou indirecte avec l'insurrection. Toutes les tribus qui se groupaient successivement autour de Bou-Hamema relevaient de l'autorité militaire!

Je ne discute pas; je constate. Donc, pour en revenir à la suite des événements, voici le colonel Brunetiers du 1^{er} chasseurs qui part avec ses trois escadrons et d'autres contingents, à la poursuite des Laghouat el-Kheur révoltés aussi.

En même temps, le gén. Détrie dirige ses forces dans la ligne des opérations qui ont Géryville pour objet.

Le colonel Malaret doit faire jonction avec la colonne Innocenti, qui s'est reformée péniblement.

Un autre petit corps d'armée est dirigé par le colonel Dufilhol.

Un autre à pour chef le commandant Lafont.

Ne semble-t-il pas que l'insaisissable Bou-Hamema doit se laisser prendre dans ces mailles de fer? Il l'eût été infailliblement, j'ai hâte de le dire pour l'honneur de nos soldats et de ceux qui les dirigeaient, si les vaillants officiers, à part une exception, dont je viens d'énumérer les noms, avaient eu, comme autrefois, la libre disposition de leurs mouvements, l'initiative personnelle indispensable sur un terrain fuyant comme celui où ils devaient opérer.

Mais le plan, le fameux plan, se dessinait au ministère de la guerre.

Le commandant du 19^e corps le recevait dans ses hautes conceptions—il était tenu de le transmettre au général de la division d'Oran, qui lui-même en dépêchait copie à chaque chef de colonne.

Il paraît que c'est là ce qui constitue la réorganisation de l'armée. C'est magnifique.

Bou-Hamema, surpris d'abord de la course folle dont il était l'objectif, se débattait avec la tactique ordinaire des dissidents arabes. Le premier succès obtenu par ses bandes armées sur la colonne Innocenti donnait raison à ses vantardises. Il avait affirmé à ses fidèles que les Français n'étaient plus invincibles; que l'heure était venue de chasser les chiens de chrétiens. Il ne fallait donc pas compromettre par un échec l'effet merveilleux d'une victoire inattendue.

Mais à mesure que les rangs des dissidents grossissaient, les réserves d'orge et de blé s'en allaient rapidement. On avait déjà vidé les siolos, bientôt le manque de réserve allait lui aliéner ses plus ardents sectaires. D'autre part Bou-Hamema mieux renseigné que nous-mêmes sur la situation de nos forces, prévoyant l'heure où il lui

faudrait se rejeter au delà des Chotts, s'enfonçait plus avant dans le Sud, dans des parages où notre armée ne pourrait songer à le poursuivre.

THEORIE SUR LES COMÈTES

Contemporain de Newton, à la fois théologien et astronome, cet Anglais publia, en 1636, une *Théorie de la Terre* où il se proposait d'expliquer par l'action d'une comète les révolutions géologiques et les événements du récit de la Genèse. Sa théorie était d'abord entièrement hypothétique, ne s'appliquant à aucune comète particulière, mais quand Halley eut assigné à la fameuse comète de 1680 une orbite elliptique parcourue en 575 ans, et que Whiston, remontant dans l'histoire, eut trouvé pour dates de ses apparitions anciennes l'une des époques fixées par les chronologistes pour celle du déluge mosaïque, le théologien astronome n'hésita plus, il précisa sa théorie et donna, à la comète de 1680, non-seulement le rôle d'exterminatrice du genre humain par l'eau, mais encore celui d'incendiaire pour l'avenir.

"Lorsque l'homme eut péché, dit-il, une petite comète passa très près de la Terre, et, coupant obliquement le plan de son orbite, lui imprima un mouvement de rotation. Dieu avait prévu que l'homme pêcherait, et que ses crimes, parvenus à leur comble, demanderaient une punition terrible; en conséquence, il avait préparé dès l'instant de la création une comète qui devait être l'instrument de ses vengeances. Cette comète est celle de 1680."

Maintenant, comment cette comète, qui a noyé une première fois le genre humain, pourra-t-elle nous incendier à une seconde rencontre? Whiston n'est pas embarrassé: elle arrivera derrière nous, retardera le mouvement de notre globe, changera son orbite presque circulaire en une ellipse très excentrique. "La Terre sera emportée près du soleil; elle y éprouvera une chaleur d'une extrême intensité; elle entrera en combustion. Enfin, après que les saints auront régné pendant mille ans sur la Terre régénérée par le feu, et rendue de nouveau habitable par la volonté divine, une dernière comète viendra heurter la Terre, l'orbite terrestre s'allongera excessivement, et la Terre, redevenue comète, cessera d'être habitable."

On ne peut plus dire après cela que les comètes ne servent à rien!

FLAMMARION.

AGRICULTURE

ENGRAIS — On oublie souvent qu'un fumier frais ou nouveau engraisse peu la terre la première année et fait pousser bien des mauvaises herbes. On pourrait remédier à cet inconvénient en mettant sur son champ une couche de cendre.

Nous l'avons souvent entendu dire, la cendre est un excellent engrais; et l'on pourrait s'en procurer en brûlant mille objets qui sont sans valeur par eux-mêmes ou qu'on laisse perdre, mais qu'on pourrait rendre profitables en les réduisant en cendres, copeaux, branchages, balayures, etc., qui encombrant les avenues des granges et parfois des maisons, ou salissent les grands chemins.

Voici comment se procurer un engrais peu coûteux: Recueillez à l'automne les feuilles du blé d'inde, des pommes de terre (patates), les navets, mettez-les en un tas d'un pied de haut, et couvrez ce lit d'une couche de chaux vive, puis ajoutez encore des mauvaises herbes que vous couvrez d'une seconde couche de chaux. La dernière couche doit être de tourbe. Le tout fermentera et vous procurera à peu de frais un excellent engrais.

Implacable, l'ironie féminine!

— Cette pauvre madame de B...! disait hier une de ses amies, à quoi ça lui sert-il de cacher son âge, puisqu'elle laisse voir sa figure!

L'ELECTRICITÉ

Le célèbre inventeur américain, M. Edison, a résolu un problème que l'on a cru longtemps impraticable: C'est l'application de l'électricité aux chemins de fer.

Dans le système de M. Edison, il n'y a pas de locomotive, et pour le spectateur, il semble que les chars, doués de la vie soudainement, obéissent à leur propre impulsion. Le pouvoir part d'une machine électrique mise en mouvement par une machine à vapeur enfermée dans un bâtiment au loin. L'électricité suit les fils conducteurs partant de là et communique avec les lisses.

En apparence, ce sont les lisses qui poussent les chars au lieu d'être eux-mêmes (les chars) mis en mouvement par un moteur séparé. Le train est mis en mouvement par un appareil en rapport avec les lisses, le mouvement cesse dès que ce rapport cesse d'exister.

L'expérience, qui a eu lieu dernièrement à New-York, a parfaitement réussi.

LES BRIGANDS EN ITALIE

Le 19 mai 1875, un riche propriétaire, nommé Antonio Meloni, allait visiter une de ses terres dans la localité de Mamojeda, quand il fut assailli par des brigands qui le garrottèrent solidement, et le firent marcher au milieu d'eux pendant toute la journée.

La nuit venue, on fit halte sur une montagne où le malheureux Meloni, étendu sur la terre avec une pierre pour oreiller — eut la permission de prendre quelque repos, entre deux franches brigands, armés jusqu'aux dents et qui tenaient chacun un bout de la corde servant à le garrotter! L'impartialité me fait un devoir de dire que, par une attention délicate et sans doute afin de lui procurer des songes de roses, le chef des brigands avait dit à Meloni: "Si, demain, à pareille heure, tu ne nous as pas fait apporter par ta famille une rançon de cent mille livres, s'en va-t-elle que tu es un homme mort!"

Cette perspective agréable tint Meloni éveillé, tandis que, de copieuses libations aidant, les deux brigands commis à sa garde s'endormirent profondément, croyant leur prisonnier résigné. Mais celui-ci mit à profit le sommeil des brigands, parvint à dénouer ses liens et à prendre la fuite.

Six mois après, même aventure, du fait des mêmes brigands, seulement avec une autre victime: l'ex-député Corbis, dont la rançon avait été fixée à la somme plus modeste de 25,000 francs. Comme Meloni, l'ex-député, adroit et robuste, souple et audacieux, ainsi que presque tous ceux de sa race, réussit à se sauver, mais, brisé de fatigues et d'émotions, il mourut bientôt après.

Tel est le double drame juridique dont les péripéties vont occuper plusieurs audiences de la Cour d'assises de Rome. Curieuse particularité: on y verra figurer, comme défenseur de l'un des brigands, certain avocat qui comparait comme principal accusé, il y a quelques semaines, dans un autre procès des Sardes...

Entre buveurs de bocks:

— La bière engraisse.

— Oui, mais la graisse ombrière

* *

Echo de la cour d'assises:

— Accusé, la peine de mort vient d'être prononcée contre vous. Avez-vous quelque chose à ajouter?

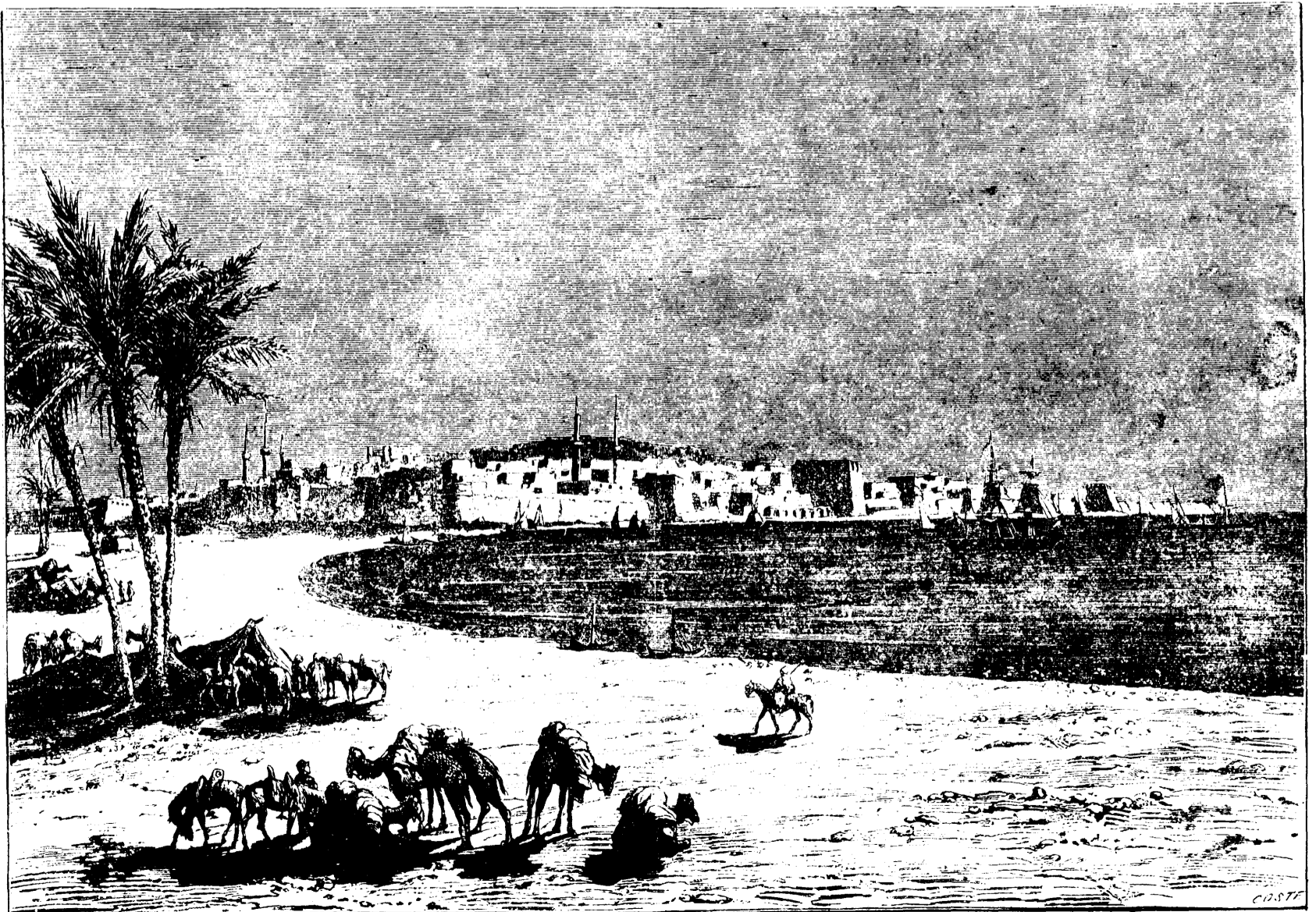
— Rien, mon président... ni vous non plus, je pense!

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossois, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.



L'HON. M. CHAPLEAU,
PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



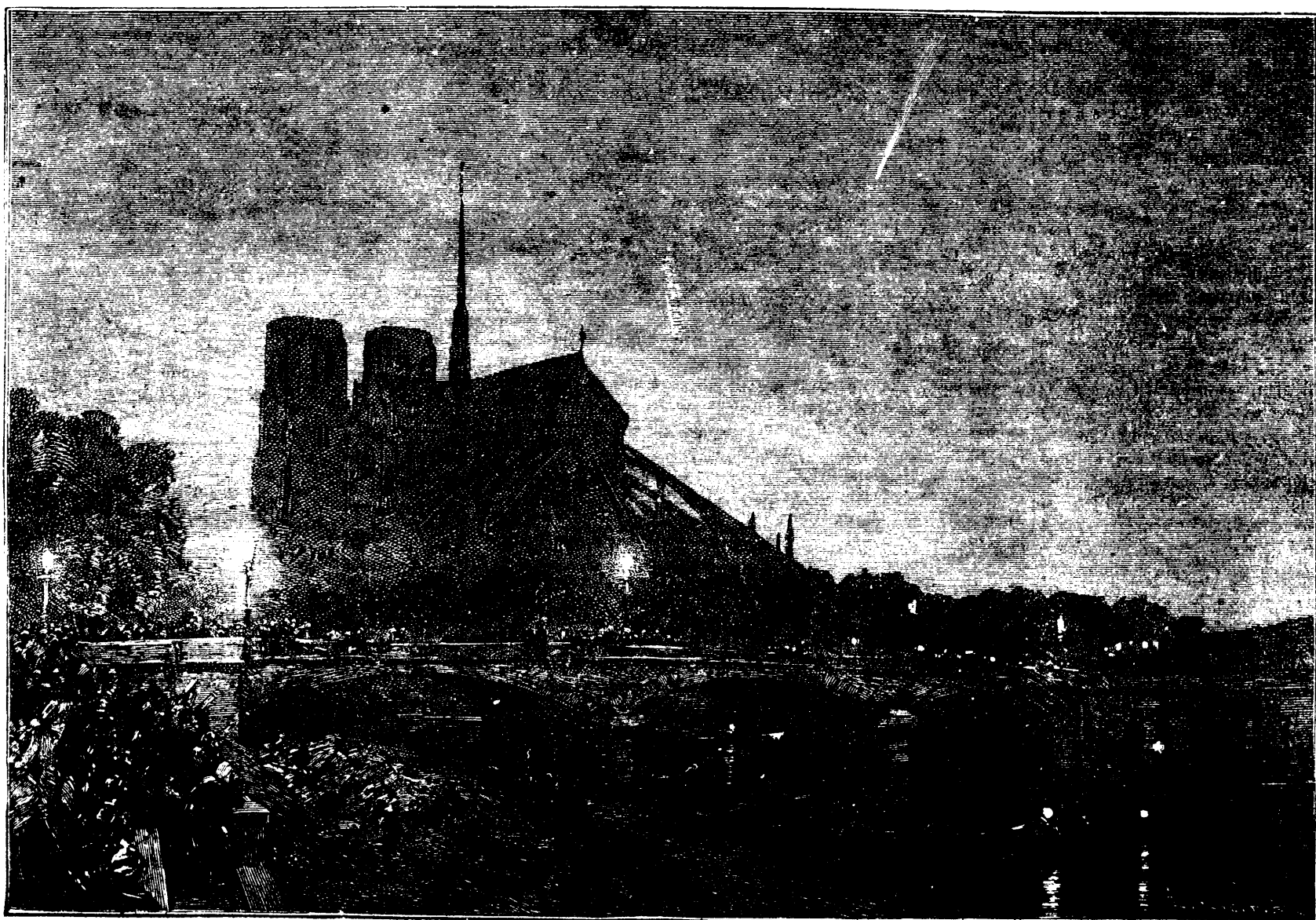
TRIPOLITAINE. — Vue de Tripoli, foyer de l'insurrection de la Tunisie méridionale.



M. JOSEPH BUREAU



M. HENRY VENNOR



PARIS. — La comète vue du quai des Tournelles.

LA NUIT

La mer dort ; le croissant, à l'horizon, s'incline ; Des millions de feux brillent au firmament ; Une vapeur d'argent flotte sur la colline ; C'est l'heure du silence et du recueillement. Je vois encore au loin sur le miroir des lames Une barque qui file au doux chant des rameurs ; Je distingue le bruit monotone des rames..... Bientôt je n'entends plus que les vagues rumeurs De la brise à travers les colonnes du temple. Le globe de la nuit roule, silencieux : [semble ; Magnifiques, serains, les Rois marchent en-voici le Christ aux flamboyants essieux ; Wéga scintille ; l'Aigle aux invisibles ailes De soleils en soleils, vole éternellement. Immobiles, au fond des voûtes éternelles, [ment, Les étoiles, en chœur, dans un saint tremble-Aux pieds de Jéhova, se tiennent en prière. Seul, l'œil perdu dans les profondeurs du zénith, Herschell ose sonder l'abyme de lumière : Sa lunette ne fait qu'entrevoir l'infini ! Moi, rêveur, sans chercher le nombre, la distance, Le volume, le poids de ces astres divers, Moi, poussière et néant, je crois à l'existence De l'Être qui soutient l'axe de l'univers. Tandis que le savant mesure l'hyperbole Que décrit dans les cieux la comète qui vole, Formidable, agitant sa crinière de feu.... Moi, prosterné, je songe à la splendeur de Dieu.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Juillet, 1881.

LE ROMAN

D'UNE

JEUNE FILLE PAUVRE

PAR

ELISA GAY

—O—

X

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

Lorsque Fernande revint à elle, elle se trouva étendue sur un large canapé, dans un salon qu'elle ne connaissait pas. Une femme, à l'air tranquille et doux, préparait un breuvage, et le bienfaiteur inconnu soutenait sa tête alourdie. Elle regarda, sans les voir, les objets qui l'environnaient ; puis, par un effort subit de mémoire, elle murmura :

—Non, non ! je ne vous suivrai pas ! De quel crime pouvez-vous m'accuser ?....

—D'aucun, ma pauvre enfant, lui répondit une voix grave.

Fernande tressaillit et considéra celui qui venait de parler.

—Je rêve, sans doute, reprit-elle avec effort... cette voix.... je l'ai entendue.

—Souvent, en effet.

—Vous êtes.... vous êtes....

Et la lumière se faisant dans son esprit, elle s'écria :

—Docteur, vous m'avez sauvée !

C'était, en effet, le médecin de la duchesse qui, passant par hasard devant le magasin où se trouvait la jeune fille, et croyant d'abord à un accident, avait pénétré jusqu'à elle. Ayant deviné l'erreur dont elle était la victime, l'ayant reconnue, il l'avait fait transporter chez lui, et il était parvenu enfin à la ranimer. Il connaissait, en partie, la détresse du duc et l'héroïque conduite de sa fille ; il ne soupçonnait pourtant pas les derniers revers, et n'avait compris un peu la vérité que chez l'orfèvre.

Sans détour, Fernande lui avoua sa position, et lui apprit qu'elle n'avait réservé qu'un couvert pour son père, afin qu'il ne se doutât de rien, et qu'elle vendrait ce qui lui restait d'argenterie pour avoir du pain et payer un terme de son loyer.

—Vous êtes bon docteur, et vous aussi, madame, je le vois dans votre regard, ne m'abandonnez pas. Du travail, voilà ce que je demande, et toujours en vain.

—Pourquoi n'avez-vous pas pensé à nous, mademoiselle ? gronda doucement le docteur.

—L'ai été si souvent repoussée que....

—Oh ! la vilaine enfant ! elle a cru que tout le monde se ressemblait....

—Le malheur rend défiant, répliqua-t-elle.

—Et injuste aussi quelquefois.

—Oh ! non, si vous saviez !....

—Je sais bien des choses, ma chère enfant. Mon âge, ma profession, l'expérience, quelle école ! C'est ainsi que je devine que vous voulez nous quitter, pourquoi faire, si vous plaît ? pour aller frapper encore à la porte d'un indifférent.

—Docteur, il le faut bien. C'est notre vie de quelques jours que représente cette argenterie.

—Et vous voulez tenter encore ?....

—Comment faire ?

—Vous avez belle mine, ma foi, pour aller courir les magasins. Un médecin n'est jamais indiscret : à quelle heure avez-vous déjeuné ?

—Je ne sais trop, docteur....

—Ta, ta, ta, je ne sais trop ! Ce pouls si faible n'est pas naturel.... Vous n'avez rien pris d'aujourd'hui, et d'hier pas grand chose. Allons, méchante enfant, je vous ordonne de manger tout de suite ce que ma femme va vous donner, et puis, nous verrons ce que nous aurons à faire.

Force fut à Fernande d'accepter. Elle se sentait, du reste, gagner par la faiblesse, et il y avait si longtemps qu'elle n'avait reçu un aussi sympathique accueil, qu'il lui semblait revivre sous cette influence.

Le repas terminé, le docteur dut consentir à garder l'argenterie avec prière de la faire vendre, et Fernande remise, moins inquiète de l'avenir, prit congé de la maîtresse de la maison. Bon gré, malgré, le docteur la fit monter dans son coupé pour la reconduire à Passy.

Le duc, qui commençait à se préoccuper de l'absence de sa fille, fut on ne peut plus surpris de la voir rentrer en compagnie de son ancien médecin.

—Quelle folie ! murmura-t-il à part lui. Je vais bien, maintenant. La pauvre Fernande ne compte pas.

Mais elle, devant sa pensée, s'empressa de lui dire :

—Mon père, le Dr Alfaut, *notre ami*—et elle appuya intentionnellement sur ce mot—a voulu vous serrer la main.

—Est-ce bien le seul motif de votre visite, docteur ? interrogea le duc. Avec vos occupations vous n'avez guère de temps à perdre.

—Un moment de repos est souvent nécessaire, monsieur le duc, et lorsqu'on y ajoute le plaisir....

—Toujours le même, docteur.

—On ne change pas à notre âge.

—Quelquefois. Qu'importe ! Où donc avez-vous rencontré Fernande ?

La question était embarrassante. Fernande rougit et se troubla ; le docteur toussa. Il répliqua pourtant :

—Mademoiselle allait à ses affaires, moi, aux miennes. La voir, la reconnaître, la conduire à ma femme, lui accorder un court repos, la ramener ici, voilà. Et maintenant que je sais votre adresse—jusqu'ici elle avait été un mystère pour tous—vous me permettrez, n'est-ce pas, monsieur le duc, de venir vous importuner quelquefois ? Dans mes heures de loisir, j'aime assez la promenade, et Passy me convient, surtout étant sûr d'y trouver des amis. C'est peut-être présomptueux de ma part....

Le duc et Fernande lui serrèrent spontanément la main. La jeune fille était trop émue pour parler.

Quelques minutes plus tard, le docteur était sur la route de Paris, et le duc répétait :

—Quel motif a pu l'attirer ici ? Les malheureux n'ont pas d'amis.

—

XI

LE SOLDE PROVIDENTIEL

—Mademoiselle, dit François à Fernande, quelques instants après le départ du docteur un commissionnaire vient de me remettre cette lettre. Elle n'avait ni timbre, ni adresse, j'ai voulu savoir qui l'envoyait, il m'a répondu qu'il l'ignorait ; qu'elle était pour monsieur le duc ou pour mademoiselle, et que c'était un solde arriéré.

Fernande prit le pli. Il renfermait un billet de 500 francs.

—François, murmura-t-elle, remercions la Providence ; elle nous sauve encore une fois.

Et courant dans sa modeste chambre, elle écrivit ces quelques mots :

“ Monsieur et ami,

“ Je commençais à douter de la bonté d'autrui, lorsque Dieu vous a placé sur ma route. La misère appelle le désespoir, et le désespoir est déjà de la révolte. Vous m'avez tendu la main à temps. Soyez béni pour mon père, pour l'humanité et pour moi. Tout ce que j'écrirais serait insuffisant pour rendre ce que j'éprouve en ce moment. Mots incolores et froids que vous comprendriez, sans doute, mais qui ne seraient pas même l'écho affaibli de ma pensée et de mon cri de reconnaissance. Je me tais. Que ce qu'il y a en moi d'élan, d'amour filial, de gratitude, passe dans ces deux syllabes : Merci !... Oh ! oui, merci pour votre délicate générosité, votre charité toute divine. Merci ! j'accepte le solde qui m'est envoyé par l'entremise de la Providence, mais laissez-moi dire à ce débiteur que j'inscris cette dette sur un carnet que le temps n'usera jamais.

“ Je baise les mains de votre chère compagne et vous envoie le meilleur de mon âme et de mes sentiments.

“ FERNANDE.”

La jeune fille ne se donna pas le temps de relire les lignes qui précèdent ; elle les mit sous enveloppe, les adressa au Dr Alfaut, et, tandis que François sortait pour jeter le pli à la poste, elle alla rejoindre son père tout réjoui encore de la visite qu'il venait de recevoir.

—Mon père, lui dit-elle, un inconnu, votre débiteur, vous fait tenir ces fonds pour un solde arriéré.

Le rouge monta au front du duc.

—Ma fille, répondit-il avec l'accent de l'orgueil froissé, est-ce bien vrai ce que vous avancez là, et croyez-vous que j'accepterai cette aumône ?

—Mon père !

—De quel droit vient-on insulter à ma pauvreté ! Je n'ai demandé rien à personne, que je sache ! si vous l'avez fait—c'est impossible et nous n'en sommes pas là, je vendrais tout, tout plutôt que de tendre la main—si vous l'avez fait !.... non, vous êtes trop fier et vous mourriez plutôt de faim....—Oh ! si vous l'avez fait, ma fille, je....

—Calmez-vous, mon père, interrompit-elle, et rassurez-vous, je vous jure que je n'ai rien demandé.

—C'est alors François qui a parlé, qui a dit je ne sais quoi, qui s'est plaint. Puisque ma maison est aussi misérable, qu'il en sorte.... Je ne veux plus le voir.

—Mon père, vous êtes injuste.... François n'est pas coupable.

—Qui l'est donc ?

—La Providence, mon père.

—La Providence ! la Providence ! Cela sonne creux, on ne répond pas. A d'autres, ma fille.

—Je vous plains, mon père, répliqua tristement Fernande, si vous pensez ce que vous dites. Je crois, moi, à cette Providence dont vous semblez douter. C'est elle qui veille sur nous, elle qui nous protège. De quelle main s'est-elle servie pour arriver jusqu'à nous ? Nous le saurons un jour, peut-être. En attendant, remercions-la et craignons d'en blasphémer le nom.

—Tu es un ange, soupira le duc radouci ; tu peux parler de la sorte. Je voudrais être moins sceptique en certaines matières, et ne le puis. Avoue avec moi ce que cette aumône déguisée a de blessant.

—Et si ce n'était pas une aumône, mon père !

—Si c'était réellement un remboursement, je n'en serais pas fâché, car je suppose qu'il serait le bien venu. Mais je ne compte guère sur mes débiteurs. La bonne foi ne court pas les chemins, ma fille, j'en ai fait la triste expérience.

—N'allez-vous pas poser en règle ce qui n'a été que des exceptions ?

—Les exceptions sont si nombreuses que j'y ai laissé les trois quarts de ma fortune. Et pourquoi ce mystère ? n'était-il pas plus simple de venir à moi franchement ! Je te fais de la peine, je le comprends. N'en parlons plus. Seulement, je me propose d'interroger le docteur à sa prochaine visite ; il pourra probablement me renseigner. Tu crois pouvoir disposer de cette somme ? Disposes-en. Au fait ! Il peut y avoir du vrai dans ce conte. Le monde est assez égoïste pour rester indifférent devant la douleur d'autrui, et surtout pour ne pas jeter l'argent par les fenêtres. La charité est une belle chose ; elle procure de douces jouissances à celui qui peut la pratiquer ; malheureusement celle du siècle recherche plutôt la lumière que l'obscurité.

—N'êtes-vous pas un vivant exemple du contraire, mon père ?

—Moi ! oui, j'ai pu essayer de faire des heureux, et voilà où cela m'a conduit. Que me reste-t-il ?

—Votre fille et le souvenir de vos bienfaits !

—Tu es toujours raison, Fernande ; je n'ai pas le droit de me plaindre. Allons, embrasse ce vieux fou que tu appelles ton père, et oublie ma sottise querelle.

—

XII

UNE PENSÉE DE PASCAL

“ C'est être d'autant plus misérable, qu'on est tombé de plus haut,” a dit Pascal. Voilà ce que se répétait souvent le duc de Valdepine. A part ses déceptions, et sa vie n'en était qu'un tissu, il se voyait aux prises avec l'adversité et la misère, et il ne savait pas élever son âme au-dessus du malheur, ni appeler la résignation à son secours. Toujours en révolte avec sa pensée et ses aspirations, il reconstruisait sans cesse ce passé, que l'on aurait affirmé ne pouvoir être que brillant alors qu'il était l'avenir.

C'était pour lui la pierre de Sisyphe.

Son dernier désastre le trouva sans force pour le combat. Il eut peur du présent, et n'osant regarder ni devant ni derrière lui, il voulut mourir. Nous savons comment il fut sauvé. Grâce à une déviation, la balle n'avait qu'effleuré le poumon droit. La blessure était profonde et grave, et Fernande n'ignorait pas qu'il s'en ressentirait toujours. La convalescence était longue, cet état permanent de faiblesse, influant sur le pauvre duc. Le mal soumettait non la raison, mais les révoltes de l'esprit.

Comme l'enfant et le vieillard, le duc vivait sans inquiétude, ne sentant que vaguement la situation qui lui était faite. Mais avec la santé, revint aussi l'énergie du sentiment. Cette somme de 500 francs si étrangement remise, fut le choc qui le tira en quelque sorte de l'état léthargique dans lequel il était plongé. Il devina en partie ce qui se passait autour de lui, et la misère, qu'il croyait avoir sentie jusque-là, lui apparut dans toute sa hideur avec son cortège d'humiliations et de hontes. Il se rappela alors ce qu'il avait été, et comparant le présent au passé, le vertige s'empara de lui. On lui faisait l'aumône ! Il était donc bien misérable ! Était-ce possible ? Était-ce bien au duc de Valdepine que s'adressait ce don insultant !—Il ne se demandait pas si cet argent était la vie pour lui, pour sa fille ! il ne se demandait rien et n'entendait que le cri de son orgueil. S'il avait connu les sublimes sacrifices de Fernande, l'obscur dévouement de François !

La jeune fille souffrait pour tous. Depuis la mort si inopinée de sa mère, une transformation complète s'était faite en elle. Jusque-là, son bonheur avait été sans mélange ; elle n'avait pas connu le prix des larmes ; elle avait toujours eu en elle et autour d'elle, cette sérénité des nuits d'été que rien ne trouble et n'obscurcit. Elle n'avait que le besoin d'aimer ceux qui l'entouraient ; elle allait avoir celui de se dévouer, et d'apprendre ce que vaut l'épreuve.

La douleur, la mort, la ruine, l'avaient surprise au milieu de sa joie, la misère la trouvait debout encore, mais morne, en proie à ses désolations intérieures ; vaillante, mais accablée ; l'œil éteint, mais le cœur ardent, la pensée aux abois, mais la raison appuyée sur la croix ré-

demptrice. Elle avait supporté la faim, le froid avec courage ; les blessures de l'amour-propre avec dignité, et pourtant elle se sentait défaillir ; elle sentait gronder en elle un sourd désespoir, et faisait un appel déchirant à sa résignation, dans ces derniers jours d'angoisse et de lutte.

Elle ne rougissait pas de sa détresse. Et pourquoi en aurait-elle rougi ? N'était-elle pas toujours la même noble créature, et, lorsque tout semblait l'abandonner, n'avait-elle pas l'estime d'elle-même, la satisfaction du devoir accompli ! Sans doute, elle regrettait sa position perdue ; c'était surtout pour son père et le bien qu'elle aurait pu faire.

Le désir de briller, les triomphes de l'esprit et de la coquetterie, les plaisirs du monde, aucune de ces choses n'entraient dans ses regrets. Était-ce parce que cela lui était inconnu ? Ce n'est pas probable : l'inconnu jouit d'un prisme que la réalité efface trop souvent. A l'âge de Fernande, l'imagination voit tout en beau, tout ensoleillé et riant. Et au lieu de ces lointains horizons si gracieusement parés, la jeune fille, sur le seuil de la vie, s'était heurtée au malheur. Elle avait dit adieu à ce qu'elle laissait derrière elle, comme à un rêve rayonnant, que ne peut effacer le réveil, et était entrée sans hésitation, sans murmure dans la voie douloureuse où elle savait bien que les épines abondaient.

Depuis sa rencontre avec le docteur, elle était plus calme, sinon moins préoccupée. Il lui semblait que le ciel l'avait enfin prise en pitié. Elle sentait planer sur elle une protection, et l'espérance revenait la bercer. Devant elle s'ouvraient quelques perspectives moins sombres ; le poids qui l'oppressait était moins lourd ; une main amie s'était tendue vers elle ; elle était désormais moins seule.

Celui-là qui a couru un grand danger et en a été miraculeusement délivré, comprendra l'infini de la prière de Fernande après le départ du docteur.

Comment reproduire cette chaleur d'expression de l'âme, cette inspiration attendrie, cette élévation de pensées qui étonne et confond ? Fernande était tombée à genoux ; elle oublia un moment ses angoisses et la paix descendit en elle.

Le duc n'avait pas cette consolation. Sans être sceptique, comme beaucoup d'hommes de sa trempe, il admettait la religion, reconnaissait la grandeur du christianisme, la beauté de ses enseignements, le sublime de sa morale, la nécessité du culte, le besoin de la croyance à un être suprême, l'existence de cet être ; il riait des grands mots vides des libres-penseurs, niait la génération spontanée de la créature, voyait dans l'homme le *roseau pensant* de Pascal et non un simple agrégat de molécules que la destruction attend ; croyait à l'immortalité de l'âme, à la justice divine ; plaçait la Bible et l'Évangile au-dessus de tous les ouvrages, admettait la divinité du Christ ; mais, pareil à bien d'autres, il cherchait encore et toujours cette lumière impalpable qu'on appelle la foi, qui réchauffe à sa flamme l'esprit et la raison et rend Dieu sensible au cœur. De là, les découragements sans bornes, le murmure, l'affaissement moral, le vide pour appui, l'orgueil aux prises avec l'infortune ; les solles présomptions, les déceptions amères, les désespoirs insensés, la révolte constante.

Le malheureux se demandait où sa fille puisait son courage, lorsqu'il n'avait qu'à faire quelques pas pour découvrir la source. Il errait ailleurs et en vain.

Avéugle ! Il croyait parfois que le secret de cette résignation était dans la nature de Fernande....

—Elle est froide ! soupirait-il. Tant mieux, elle souffrira moins !....

Fernande froide ! Il ne la connaissait pas ! Il l'admirait pourtant.

Elle ignorait ses vertus, et trouvait naturel de faire ce qui lui coûtait si peu. Ayant à s'occuper des autres, elle ne pouvait songer à elle, et ce n'était pas son propre avenir qui l'épouvantait. Le duc, au contraire, n'enviait pas cet avenir sans appréhension ; il se trouvait misérable parce que rien ne l'empêchait plus de penser à lui.

—

UNE VISITE AUX " OISEAUX "

Le docteur avait tenu parole. Il était revenu visiter la petite maison de Passy. Avant d'entrer chez le duc, il avait longuement causé avec Fernande, et, conduit par la jeune fille, il avait enfin été serrer la main de son ancien client.

Celui-ci eut bien quelque envie d'amener la conversation sur le solde providentiel, les regards suppliants de sa fille arrêtaient les questions sur ses lèvres, et ce fut avec une satisfaction d'artiste qu'il se livra peu à peu aux charmes d'une causerie semi-intime, semi-mondaine. Il y oublia un moment sa faiblesse et son marasme habituels.

Lorsque le docteur prit congé en demandant l'autorisation de conduire Fernande voir sa femme, le convalescent prononça un déjà ! d'une façon si expressive, que le docteur put y lire le plaisir qu'il avait fait. Il partit, emmenant Fernande. Son coupé, au lieu de s'arrêter chez lui, le transporta, lui et sa protégée, devant l'établissement des " Oiseaux."

La jeune fille pâle, et tremblante d'émotion en revoyant ces murs qu'elle avait quittés en de si terribles circonstances, fut obligée de s'appuyer sur le bras du docteur pour se soutenir. Ils pénétrèrent ainsi dans le parloir, où parut peu après la supérieure de la maison.

— Méchante, méchante enfant ! murmura-t-elle en embrassant Fernande. Vous mériteriez bien que je vous gronde. Rester si longtemps sans donner signe de vie ! C'est d'un mauvais cœur, vraiment. Regardez la docteur, elle est toute défaite !... Fi ! mademoiselle ! d'oublier ainsi ceux qui vous aiment !...

Et mille autres choses de ce genre dites d'un air si charmant et si tendre que le docteur lui-même en était ému.

Fernande dut raconter sa triste histoire. Elle le fit simplement, sans réticence, entre les baisers de la bonne supérieure et quelques larmes aussitôt essuyées. Elle n'omit rien, pas même l'accusation dont elle avait été la victime, et la manière providentielle dont l'avait sauvée le docteur.

— Je commençais à douter de l'humanité après m'être heurtée à quelques égoïstes, continuait-elle, Dieu n'a pas permis que ce doute prit racine en mon cœur ; il m'a fait rencontrer sur ma route le plus généreux des hommes, que j'appelle le meilleur de mes amis. C'est lui qui m'a ramenée à vous, ma seconde mère, à vous que je voulais toujours revoir. Le reste est effacé, et j'ai moins peur de l'avenir.

— Vous avez raison, mon enfant, répliqua la supérieure. Je voudrais vous en vouloir de n'avoir pas plus tôt pensé à votre vieille et constante amie, et ne le peux. J'avais parlé au docteur d'un projet vous concernant. Il a dû vous le soumettre. Je n'espérais pas le voir se réaliser si vite. Je reçois à l'instant une lettre dans laquelle on me demande une jeune fille instruite qui consentirait à aller habiter un château toute l'année, et à donner des leçons à un enfant de douze ans. On offre 2,500 francs d'appointements. Inutile de dire que la maison est honorable—je ne me chargerais pas de la proposition.

— Que pensez-vous de cela, Fernande ? Vous voyez la difficulté qu'il y a pour une jeune personne comme vous d'avoir un travail régulier. Tout s'oppose à ce que vous réussissiez, votre timidité surtout. D'un autre côté, je ne dois pas vous laisser ignorer que, dans la position que je vous propose, il vous faudra probablement une grande abnégation et beaucoup de courage. Si vous rencontrez de bonnes natures vous jouirez de quelque bonheur ; sinon....

— J'ai appris à ne pas être difficile, interrompit Fernande.

— Sans être difficile, mon enfant, dit le docteur, il y a de ces choses que l'on supporte avec peine, de ces riens qui blessent profondément.

— Je saurai être patiente, docteur.

— J'en suis persuadée, ma chère enfant, reprit la supérieure, mais le docteur et moi nous devons vous prévenir. Je vous connais assez pour savoir ce que vous pourriez, et c'est parce que je vous connais que je sais que, si vous souffrez, ce sera beaucoup que je n'effraie des tortures morales qui peuvent vous être imposées. Il n'en sera peut-être rien. Dieu le veuille ! Peut-être trouverez-vous dans madame Lobeau de Fineste une seconde mère ; c'est-là mon vœu le plus ardent. Que voulez-vous que je réponde ?

— Si j'étais seule, madame, la réponse serait bientôt faite. Surmontant mes répugnances, vaincue par la nécessité, je vous dirais : Je pars. Je ne suis pas seule, et mon pauvre père voudrait-il ?....

— Votre objection est juste, mon enfant, ajouta la supérieure. Avant d'en parler à monsieur le duc, nous avons convenu de vous soumettre nos plans. Vous êtes une courageuse fille ; j'étais sûre de votre adhésion. Je sens ce que vous éprouvez. A la crainte d'aller vivre en étrangère chez des indifférents, se joint la douleur de vous séparer de votre père....

— Oui, madame, c'est cela surtout. Que deviendra-t-il sans moi ! Et moi... je n'ai plus que lui....

— Pauvre chère, que de sacrifices le devoir impose !

— Si mon père ne devait pas en souffrir !... Il faut pourtant qu'il se décide. Que deviendrons-nous sans cela ? J'envie l'ouvrière dans sa mansarde ; elle, au moins, sait gagner sa vie, et moi, rien !....

Les pleurs voilaient sa parole. Lorsqu'elle fut plus calme, il fut convenu que le docteur, en la ramenant à Passy, instruirait le duc des offres de madame Lobeau de Fineste.

Fernande et son protecteur quittèrent la supérieure et s'arrêtèrent quelques instants chez celui-ci pour voir la sympathique madame Alfaut. La question de l'argenterie ayant été de nouveau soulevée, force fut à Fernande de reprendre les couverts ; elle ne le fit qu'à la condition de rembourser plus tard le prêt qui lui avait été fait.

Le docteur et sa femme voulurent s'en défendre ; ils furent obligés de se soumettre à la décision de la jeune fille qui ne fut pas dupes de leur prétendu étonnement concernant les 500 francs envoyés. Bon gré, malgré, ils durent accepter ses remerciements comme ils avaient reçu sa lettre.

XIV

LE DOCTEUR ALFAUT ET SA FEMME

Le docteur Alfaut était alors un homme de soixante ans, à la physionomie intelligente et fine, au regard pénétrant et scrutateur. Sa tête semblait s'incliner sous le poids de la pensée. Il avait la parole facile ; passait pour très érudit ; était estimé de ses collègues, aimé de ses clients ; jouissait d'une grande réputation de bienfaisance ; avait assez de fortune pour faire du bien, pas suffisamment pourtant pour étaler le luxe de la plupart de ses confrères.

Volontiers le pauvre l'appelait à son chevet ; il savait que la note des visites ne serait pas présentée s'il ne la demandait pas ; il savait aussi l'inépuisable bonté du praticien, et ce qu'il avait été pour tant de malheureux. Il ne redoutait donc pas ses manières, un peu brusques parfois, ni la rudesse de son langage, et se croyait guéri dès qu'il le voyait apparaître sur son seuil.

Madame Alfaut était presque toujours dans moitié dans les bonnes œuvres de son mari. Sa vie n'était qu'un acte de charité. Que de fois on l'avait vue portant elle-même le bouillon au convalescent, la bouteille de vin vieux au valétudinaire, et cela avec une simplicité si grande, qu'elle était étonnée de s'en entendre louer. N'ayant pas d'enfants, elle appelait les pauvres sa famille, et jamais mère n'a été aussi dévouée qu'elle pour le bien des siens.

On aimait à voir sa figure encadrée dans sa chevelure blanche, son sourire franc et gracieux, la douceur qui l'enveloppait en quelque sorte. L'aménité de ses manières, le charme de sa personne, tout, en elle, attirait et attachait. Et avec cela, si gaie, qu'on oubliait son âge.

Il ne faut donc pas s'étonner de la sympathie qu'elle avait inspirée à Fernande.

Les malheurs de la jeune fille l'avaient émue au plus haut point. Elle avait d'abord conçu le projet de la prendre, d'en faire son enfant d'adoption. Mais le duc était là. Le docteur, qui le connaissait de longue date, savait bien qu'il ne fallait pas songer à lui faire une proposition semblable. Comment les tirer d'embarras ! Le docteur et sa femme élaborèrent plus d'une idée, et Fernande leur ayant fait part de l'intention qu'elle avait de voir la supérieure des "Oiseaux," ils convinrent enfin de soumettre la question à cette dernière.

Justement, le docteur était le médecin de l'établissement, il n'avait donc pas à se préoccuper de la présentation. Nous savons ce qui résulta de cette entrevue.

Cela ne suffisait pas ; le plus difficile était de décider le duc.

Le docteur, accumulant les arguments dans son esprit, et suivi de Fernande, alla assiéger la place.

(La suite au prochain numéro.)

Si vous rejetez toutes ces notions de vous faire soigner avec vos familles par les médecins ou des médecines de charlatans, qui produisent presque toujours plus de mal que de soulagement, et ne faites usage que des remèdes de la nature pour toutes vos douleurs, vous serez sages et heureux, et épargnez beaucoup. Les Amers de Houlbon sont le meilleur remède pour cela.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantres. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Venir le contant à 25 cents la bouteille.

REDUCTION
De 25 par cent sur tous les
achats faits durant le mois
d'août chez
DUPUIS FRERES,

605, Rue Ste-Catherine,

MONTREAL.

CHOSSES ET AUTRES

— Il y a en Irlande 3,951,888 catholiques, et 1,168,845 protestants.

— Une tortue, de sept pieds de longueur et quatre pieds de largeur, a été prise à Fire Island.

— La cérémonie du couronnement d'Alexandre III, Czar de Russie, aura lieu prochainement à Moscou.

— Les imprimeurs de Vienne vont célébrer avec pompe la quatre centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie par Gutenberg.

— Le crédit foncier français, depuis son établissement au Canada, a prêté £30,000 à Québec et £29,000 à Montréal.

— Le défunt chapelain de la reine Victoria, dean Stanley, avait une sœur convertie au catholicisme et sœur de charité.

— Un petit garçon terriblement gras est arrivé de Boston en cette ville. L'enfant, qui n'est âgé que de trois ans, pèse plus de 120 livres.

— Le maire de New-York a ouvert une souscription en faveur des incendiés de Québec. Le maire de Chicago a été prié d'en faire autant par des citoyens.

— Le bref d'élection pour le comté d'Argenteuil a été émis. La présentation des candidats aura lieu le 6 août et la votation le 13.

— Il y a des défauts qui nous quittent quand nous sommes malades, et qui nous reviennent quand nous nous portons mieux ; ce sont des baromètres de la santé.

— Nous avons oublié de dire, dans notre dernier numéro, que M. Napoléon Legendre était l'auteur de la notice biographique sur les RR. P.P. de Brébeuf et Lamant.

— MM. Wurtele et Lambert, de Saint-Bonaventure, viennent d'établir une fromagerie qui fonctionne à merveille, à la grande satisfaction des cultivateurs.

Dans ces endroits, la récolte a belle apparence.

— Une violente tempête s'est déchaînée sur la paroisse de Ste-Clothilde. Il est tombé de la grêle qui pesait un once ; elle mesurait un pouce d'épaisseur. La récolte a été en partie détruite.

— La compagnie du télégraphe de la Puissance a reçu information de la compagnie du câble, que le 1er août, le prix des dépêches expédiées en Angleterre, en Irlande et en France, sera de 25 centins par mots.

— Le maire de Québec a reçu de la part de l'amiral français Halligon, une lettre très sympathique au sujet du dernier incendie. Elle contenait au bénéfice des victimes \$193 souscrites à bord des frégates françaises.

— Au retour de son voyage au Nord-Ouest, Son Excellence le gouverneur-général ira se fixer à la citadelle de Québec, annonce le *Canadien*. On pense que Son Excellence sera à Québec vers la fin de septembre.

— La rumeur que l'ex-maréchal Bazaine avait demandé au gouvernement français la permission de passer un mois en France pour affaires de famille, a été accueillie avec la plus grande indignation. On croit impossible que cette faveur lui soit accordée.

— Le Gouverneur-Général du Canada n'est pas en train de se rendre très populaire chez les Canadiens. Il ne permet pas aux correspondants de la presse canadienne de l'accompagner dans son excursion du Nord-Ouest.

Ainsi donc il faudra voir les journaux anglais, si on tient à savoir que Son Excellence a pris un crapet, etc.

— La reine Victoria vient de recevoir, en souvenir de la guerre des Ashantees, une hache en or semblable à celles en usage dans cette tribu sauvage. A la terminaison de l'avant-dernière guerre, la reine avait aussi reçu, en commémoration

de cet événement, l'immense parapluie à couleurs éclatantes du roi Koffee.

— Deux individus sont partis de Bath, Maine (E.-U.), pour la France, dans un esquif de 14 pieds de longueur, 23 pouces de profondeur et 5 pieds de largeur. Comme ces deux individus sont d'habiles marins, on conserve l'espoir qu'ils se rendront à bon port.

— On télégraphie de Tunis à l'agence Reuter : "D nouveaux renforts de troupes françaises, comptant 1,800 hommes, sont arrivés à la Goulette et ont été transportés aux environs de Sfax. Soixante-quatorze prisonniers arabes sont partis de Sfax pour Toulon."

— Quatre Italiens pêchaient auprès des files Farrallones (Californie), quand une des lignes tendues de chaque côté de l'embarcation amena à la surface une énorme pieuvre. L'un des pêcheurs avait saisi le monstre par une de ses membranes et s'appretait à le jeter dans le bateau, quand il se trouva soudainement enlacé autour du cou par les tentacules de cet horrible animal. Il aurait été entraîné à la mer sans le secours de ses camarades qui, à l'aide d'un couteau, s'empressèrent de couper les trois grands bras qui l'enserraient. C'est avec de grandes difficultés qu'ils finirent par s'emparer du monstre. Chacune des tentacules de ce curieux animal n'a pas moins de 12 pieds de longueur.

— Des dépêches de Saint-Petersbourg mandent que les nihilistes déploient la plus grande activité. Tous les efforts du général Ignatieff pour détruire cette société puissante n'ont abouti à rien. Le czar est toujours enfermé dans son château de Peterhoff. Il vient quelquefois à St-Petersbourg, mais il est défendu aux journaux d'annoncer son arrivée. Dans les provinces, la situation est désolante. La peste ravage les districts de l'ouest et du sud, et la population est plongée dans le plus profond découragement. Les nihilistes accomplissent leur œuvre avec succès dans les campagnes, et avant longtemps les paysans seront imbus des principes révolutionnaires au même degré que les habitants des villes. Il n'y a que la terreur qu'inspire l'organisation de l'armée et de la police qui retarde la révolution.

— Henry Smith, condamné à mort comme meurtrier d'un nommé Burt, a été pendu à Corinth, Mississippi, en présence de 5,000 personnes. Il avait été baptisé la veille par un ministre méthodiste, et si sincère était sa conversion, qu'il a refusé de se laisser raser le dimanche, de peur que cet acte ne fût désagréable au Seigneur. Quelques amis, à qui le condamné avait remis sa confession écrite, l'ont fait imprimer et en ont vendu des quantités d'exemplaires dans les rues, avant, pendant et après les supplices. Smith est monté sur l'échafaud en exprimant la conviction que dans un instant il jouirait des délices du paradis. Il a déclaré aussi que quelques années avant d'assassiner Burt, il avait commis un autre meurtre, la victime étant un nègre.

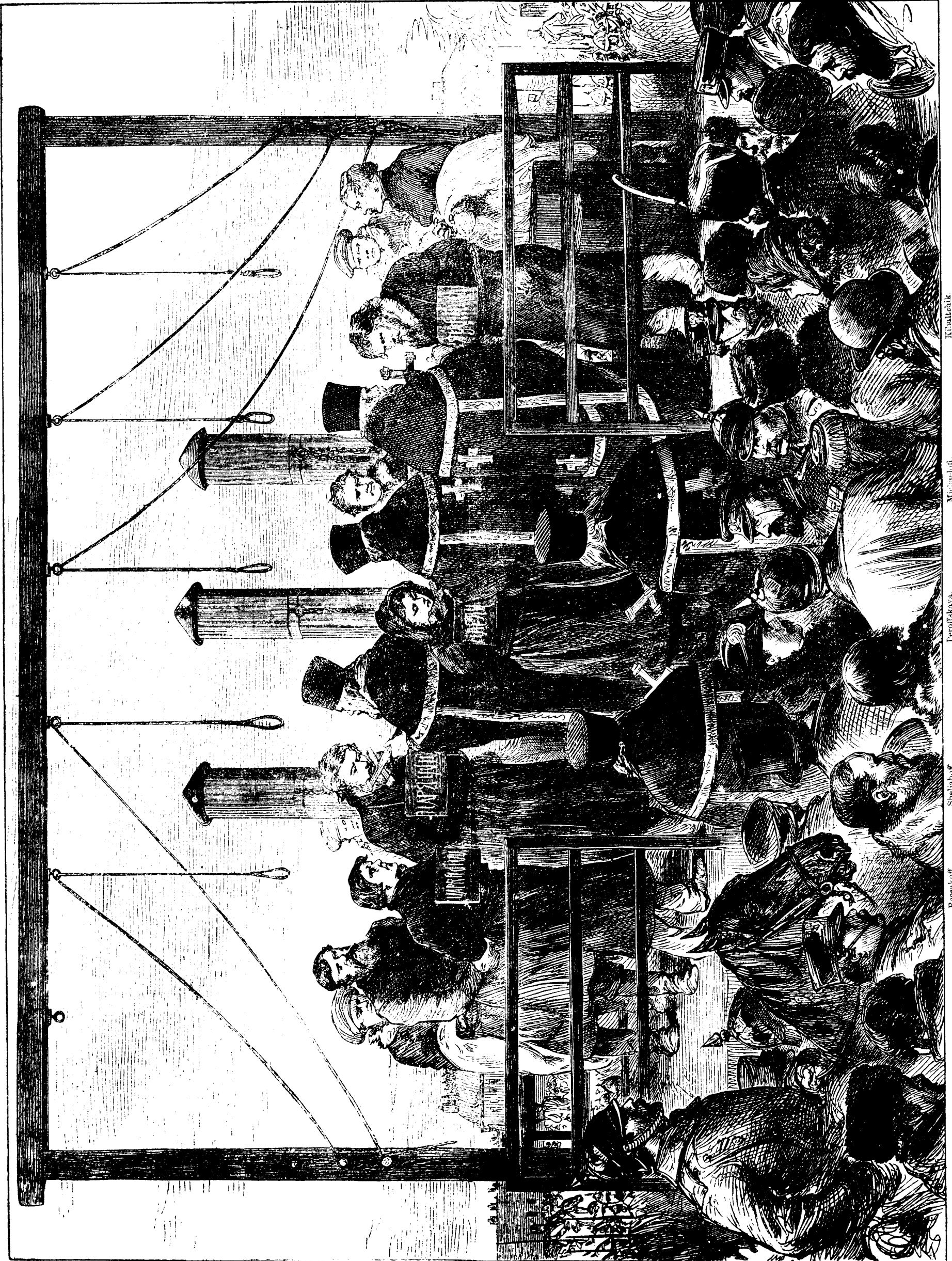
— On est à répandre dans le public, dit le *Courrier de Montréal*, une brochure d'une cinquantaine de pages intitulée : *Une page d'histoire contemporaine*.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre cette sale production qui n'est qu'un tissu de mensonge et d'erreurs.

Il suffit de dire que c'est là l'œuvre des sociétés bibliques pour qu'on sache à quoi s'en tenir.

Le mieux que nos bonnes familles catholiques puissent faire dès qu'une de ces brochures leur tombe sous la main, c'est de la jeter au feu. De cette manière, on paralysera les efforts de ceux qui cherchent par tous les moyens possibles, et le plus souvent dans l'ombre, comme c'est actuellement le cas, à ébranler la foi de nos populations catholiques, en leur mettant sous les yeux des écrits remplis des mensonges les plus éhontés.

Qu'on ne permette donc pas que cette sale brochure circule dans nos bonnes familles catholiques, et causent le mal qu'elles sont destinées à produire ; qu'on les jette au feu sans délai.



Khabaléik

Mirambol

Ferofskaya

Shelabof

Pesakof

LES NHIILISTES SUR L'ÉCHAFAUD

1881



1881

LA GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

DEVANT AVOIR LIEU EN LA

CITE DE MONTREAL,

—DU—

14 AU 23 SEPTEMBRE,

Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

25,000 PIASTRES EN PRIX!

Cette Exposition promet de surpasser toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici dans la Puisseance.

ELLE EST DIVISÉE EN TROIS PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :

AGRICULTURE!

INDUSTRIE!

HORTICULTURE!

OUVERTE AU MONDE ENTIER

Afin de donner plus de facilités, les terrains de l'Exposition ont été agrandis, de même que les bâtiments.

Un espace convenable a été réservé pour la mise en mouvement des machines, et la démonstration des procédés de fabrication.

Plusieurs traits nouveaux et intéressants caractériseront cette Exposition.

Les arrangements ont été faits pour l'exhibition de produits de l'industrie française, qui seront envoyés directement de Paris, spécialement pour l'Exposition.

On croit que d'autres pays exposeront aussi.

Le magnifique vapeur "PARISIEN" sera dans le port durant le temps de l'Exposition.

GRANDE LAITERIE.

Parmi les autres nombreuses attractions,

DÉS PRIX SPÉCIAUX

Sur un grand pied sont offerts par le Comité d'Exposition et les marchands de produits de Montréal, aux exposants de BEURRE et FROMAGE!

Les produits de la Laiterie en voie de fabrication sur les terrains!

Le comité a pris des mesures pour faire fonctionner une Fabrique de Beurre et de Fromage pendant toute la durée de l'Exposition.

Cette partie du programme promet d'être l'un des plus intéressants attrait de l'Exposition.

GRANDE MONTRE DE CHEVAUX ET DE BESTIAUX!

Les chevaux et les bestiaux seront montrés dans le Rond entre 2 et 5 P. M., chaque jour, depuis Vendredi, 16 Septembre.

ATTRAIT PARTICULIERS!

Des mesures ont été prises pour organiser des réjouissances publiques en dehors de l'Exposition proprement dite.

EXPLOSIONS DE TORPILLES DANS LE PORT!

Démontrant par une série d'expériences étonnantes, sur le fleuve, les effets destructeurs des torpilles dans la guerre. On fera sauter des vaisseaux de grandes dimensions, obtenus pour la circonstance.

GRANDE DEMONSTRATION MILITAIRE!

Processions au Flambeau et Feu d'Artifice!

Le soir, d'une magnificence éclipsant tout ce qui a jamais eu lieu en ce genre au Canada. Aussi

EXPÉRIENCE DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE!

SAUTS DE CHEVAUX!

Grands jeux athlétiques et concours de Pompiers, etc.

Un programme de tous ces extraits sera publié plus tard.

De plus grandes facilités seront effectuées pour l'accès aux terrains.

Par arrangements spéciaux avec les Compagnies de Chemin de Fer et de Navigation, des Excursions se feront à

PRIX REDUITS!

Ceux qui ont l'intention d'exposer doivent envoyer leur nom sans délai.

Pour liste de prix, formule d'entrée, ou toute autre information, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,

Sec. Dépt. Indust.

181, Rue St-Jacques.

Montréal, 28 juillet 1881.

GEO. LECLERE,

Sec. Dépt. Agr.

63, Rue St-Gabriel.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

OTTAWA, 25 mai 1881.

VOU que les circonstances ont fait voir la nécessité d'apporter certains changements au système suivi par le gouvernement dans l'administration des terres fédérales, —avis public est donné par le présent :

1. Les règlements du 14 octobre 1879 ont été rescindés par arrêté de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 20e jour de mai courant, et remplacés par les règlements suivants, concernant la vente de terre propre à la culture.

2. Les sections portant des numéros pairs situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, c'est-à-dire dans un rayon de 24 milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, à l'exception de celles qui pourraient être réservées comme lots à bois pour les colons sur des terres de prairie, dans la dite zone, ou dont le Gouverneur en conseil pourra spécialement disposer —seront affectées exclusivement aux établissements (homesteads) et aux préemptions. Les sections portant des numéros impairs en dedans de la dite zone sont des terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, et ne peuvent être acquises que de la compagnie.

3. Les terres affectées aux préemptions en dedans de la dite zone de 24 milles de chaque côté du chemin de fer Canadien du Pacifique, inscrites jusqu'au 31e jour de décembre prochain inclusivement, seront vendues aux taux de \$2.50 par acre; quatre dixièmes du prix d'achat, portant intérêt au taux de six pour cent par année, seront payés à l'expiration de trois ans à compter de la date de l'inscription, la somme restante sera payée en six versements égaux annuels à compter de la dite date, avec intérêt au taux susdit sur telle partie du prix d'achat qui restera impayée de temps en temps, payable avec chaque versement.

4. A compter du 31e jour de décembre prochain, le prix restera le même — c'est-à-dire \$2.50 l'acre — pour les préemptions dans la dite zone, ou dans la zone correspondante de tout embranchement du dit chemin de fer, mais ce prix sera payé en une seule somme à l'expiration de trois ans, ou plutôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de section d'établissement.

5. Les terres fédérales, appartenant au gouvernement, dans un rayon de 24 milles de toute ligne projetée de chemin de fer reconnue par le ministre des chemins de fer, et dont il aura donné avis dans la *Gazette Officielle* comme étant une ligne projetée de chemin de fer, seront vendues aux prix et conditions ci-dessous: — Les terres dites de préemptions seront vendues au même prix et aux mêmes conditions que ceux spécifiés dans le précédent paragraphe, et les sections impaires seront vendues à \$2.50 l'acre, comptant.

6. Dans tous les townships ouverts à la colonisation dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, en dehors de la dite zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, les sections paires, à l'exception des cas prévus dans la clause deux de ces règlements, seront réservées exclusivement pour les établissements (homesteads) et les préemptions, et les sections impaires à la vente comme terres publiques.

7. Les terres désignées comme terres publiques seront vendues à un prix uniforme de \$2 l'acre au comptant, excepté dans certains cas spéciaux où le ministre de l'Intérieur, en vertu des dispositions de la section 4 de l'acte modifiant l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement, pourra retirer de la vente et de la colonisation ordinaires certaines terres propres à la culture lorsqu'il le jugera à propos, et les offrir en vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, et dans ce dernier cas la mise à prix de ces terres sera de \$2 l'acre.

8. Les terres de préemption en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique seront vendues au prix uniforme de \$2 l'acre, payable en une seule somme à l'expiration de trois ans à compter de l'inscription, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de cette section d'établissement (homestead).

9. Les dispositions de la clause 7 ne s'appliqueront pas aux terres situées dans la province du Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest au nord de la zone renfermant les terres du chemin de fer du Pacifique, où une personne étant réellement établie sur une section impaire aura le privilège d'acheter une étendue de 320 acres de telle section, mais pas plus, au prix de \$1.25 l'acre, au comptant; mais il lui faudra avoir résidé réellement pendant trois ans sur cette terre avant d'obtenir des lettres patentes.

10. Les prix et conditions de paiement des sections impaires et des préemptions, ci-dessus énoncés, ne s'appliqueront pas aux personnes qui se seront établies dans aucune des zones décrites dans les dits règlements du 14 octobre 1879, — rescindés par les présentes, — mais qui n'ont pas obtenu d'inscriptions pour leurs terres, et qui pourront établir leur droit d'acheter ces sections impaires ou préemptions, selon le cas, au prix et aux conditions fixés respectivement par les dits règlements.

Bois pour les colons.

11. Dans les townships de prairie le système de lois à bois sera continué, savoir, les colons n'ayant pas de bois sur leurs terres, auront permission d'acheter les lots à bois d'une étendue n'ex-

cédant pas 20 acres chacun, à un taux uniforme de \$5 l'acre, payable comptant.

12. Les dispositions du paragraphe immédiatement précédent s'appliqueront aussi aux colons les sections de prairie achetées de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans les cas où les seules terres à bois disponibles auraient été réparties sur des sections paires, pourvu que la compagnie du chemin de fer consente à agir dans le même sens lorsque le seul bois dans la localité se trouvera sur ses terres.

13. En vue de favoriser la colonisation en réduisant le prix des matériaux de construction, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences de temps en temps, en vertu des dispositions de l'Acte des terres fédérales, pour couper du bois marchand sur toutes ses terres situées dans des townships arpentés; et toute occupation ou vente de terres dans les limites de ces licences, seront alors sujettes à leur opération.

Ventes de terres à des particuliers ou à des corporations pour des fins de colonisation.

14. Chaque fois qu'une compagnie ou un particulier demande des terres pour les coloniser, et est disposé à dépenser des capitaux pour construire des moyens de communication entre ces terres et des endroits déjà colonisés, et que le gouvernement est convaincu que cette compagnie ou cet individu est de bonne foi et a les moyens de mener cette entreprise à bonne fin, les sections impaires des terres en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou de la zone d'aucune de ses lignes d'embranchement, pourront être vendues à cette compagnie ou à ce particulier, pour moitié prix, soit \$1 l'acre comptant. Si les terres demandées se trouvaient situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique le même principe s'appliquera quant à une moitié de chaque section paire, c'est-à-dire une moitié de chaque section paire pourra être vendue à la compagnie ou au particulier au prix de \$1.25 l'acre payable comptant. La compagnie ou le particulier sera de plus protégé jusqu'au montant de \$500, portant intérêt au taux de six pour cent jusqu'à parfait paiement, dans le cas d'avances faites pour placer des familles sur des établissements, en vertu des dispositions de la section 10 des amendements à l'Acte des terres fédérales précitées.

15. Toute telle transaction se fera aux conditions suivantes :

(a) Pour les terres situées en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier, selon le cas, devra, dans les trois ans qui suivront la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur chacune des sections impaires et aussi deux colons sur des établissements (homesteads) sur chacune des sections paires comprises dans le projet de colonisation.

(b) Si les terres demandées se trouvent situées en dedans de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier devra, dans les trois ans après la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur la moitié de chaque section paire achetée en vertu des dispositions du paragraphe 14 ci-dessus, et aussi un colon sur chacun des deux quarts de section restant disponibles pour des établissements dans cette section.

(c) Si les auteurs du projet font défaut de placer le nombre prescrit de colons, dans le délai fixé, le Gouverneur en conseil pourra réaliser la vente et le privilège de colonisation, et reprendre possession des terres non colonisées, ou exiger le plein prix de \$2 l'acre, ou \$2.50 l'acre, selon le cas, pour ces terres, comme il sera jugé à propos.

(d) Qu'il soit bien compris que ceci ne s'applique qu'aux projets de colonisation des terres publiques par des immigrants de la Grande-Bretagne ou du continent européen.

Terres à pâturages.

16. Le système énoncé plus bas s'appliquera aux demandes de terres pour des fins de pâturage, et avant de faire droit à aucune demande, le ministre de l'Intérieur s'assurera que le requérant est de bonne foi et a les moyens de mener à bonne fin l'entreprise qui est l'objet de la demande.

17. Le ministre de l'Intérieur pourra de temps en temps, suivant qu'il le trouvera convenable, offrir à bail tels townships propres à des fins de pâturage, à une mist à prix qu'il fixera et les vendre au plus haut enchérisseur — la prime pour ces baux sera payée comptant lors de la vente.

18. Ces baux seront pour un terme de 20 ans, et aussi en conformité des dispositions de la section huit de l'amendement précité de l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement.

19. L'étau-lue comprise dans un bail sera toujours proportionnée à la quantité d'animaux qui y seront gardés, à raison de dix acres de terre pour chaque animal; si, toutefois, le locataire négligerait d'us les trois ans à compter de la date du bail, de mettre le nombre voulu d'animaux sur la terre, ou si, subéquentement, il faisait défaut de garder un nombre d'animaux proportionné à l'étendue des terres affermées, le gouverneur en conseil pourra résilier ce bail, ou en diminuer proportionnellement l'étendue.

20. En mettant le nombre d'animaux dans les limites des terres affermées, le locataire acquiert le privilège d'acheter et de recevoir des lettres patentes pour une quantité de terre comprise dans ce bail pour y construire les bâtiments nécessaires, n'excédant pas cinq pour cent de l'étendue des terres affermées, laquelle ne devra, en aucun cas, excéder 100,000 acres.

21. La rente payable pour une terre affermée sera toujours au taux de \$10 par chaque mille acres qu'elle renfermera, et le prix de la terre qui pourra être achetée pour la station à bestiaux mentionnée dans le paragraphe immédiatement précédent, sera de \$1.25 l'acre, payable comptant.

Palements des terres.

22. Les paiements pour des terres publiques ainsi que pour des préemptions pourront se faire soit en argent, soit en scrip, soit en certificats de primes militaires ou de police, au choix de l'acheteur.
23. Les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas aux terres qui ont quelque valeur comme emplacements de ville, ni aux terrains houillers ou autres terrains miniers, ni aux carrières de marbre ou de pierre, ni aux terres sur lesquelles se trouveront des pouvoirs d'eau; elles n'affecteront pas, non plus, les sections 11 et 29 dans chaque township, qui sont des terres d'écoles publiques, ni les sections 3 et 26, qui sont des terres de la compagnie de la baie d'Hud-on.

J. S. DENNIS, Député du Mpn. de l'In. LINCOLN RUSSELL, Arpenteur-général.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Montréal, 29 juillet 1881.

Table of market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), dairy products (LAITIERS), poultry (VOLAILLES), vegetables (LÉGUMES), and meats (VIANDES).

\$1,000,000. \$1,000,000

CITE DE MONTREAL

Débitures à Coupons ou Actions ENREGISTRÉES A 4 POUR CENT

Remboursables dans 40 ans



Afin de pourvoir à la liquidation de la réclamation du gouverneur Provincial, relative à la dette de l'emprunt municipal, et de rencontrer certaines débiteures jusqu'à \$350,000, à échoir en Mai 1882 et émises en faveur du chemin de fer du St-Laurent et de l'Atlantique, prises mais non payées par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

La Corporation de la Cité de Montréal

demande par les présentes des offres pour les actions susdites jusqu'à concurrence de \$600,000 (montant des besoins actuels) endossées "Soumissions pour Actions," et adressées au soussigné pour être soumises au Comité des Finances.

JEUDI, LE 11 AOUT 1881.

On ne recevra aucune offre au-dessous de 95 pour cent de la valeur réelle, et la répartition se fera dans l'ordre des demandes suivant le taux qui sera offert.

La Cité se propose d'émettre des débiteures à coupons par parts de \$100, \$500 et \$1,000, et si on le désire, ces parts pourront être converties en actions enregistrées.

Fonds Consolidé de la Cité de MONTREAL

qui est devenu un placement si avantageux pour les

FONDS EN FIDEI-COMMIS.

L'intérêt sera payable semi-annuellement les premiers jours de Mai et de Novembre de chaque année, et il sera pourvu à un

FONDS D'AMORTISSEMENT

Jusqu'à concurrence de UN POUR CENT sur le montant de l'émission pour placements, avec accumulation dans les garanties elles-mêmes soit par des achats au pair ou au-dessous du pair ou par des tirages annuels tels que pourvus dans les derniers amendements à la charte de la Cité.

Les débiteures des débiteures à échoir le 1er Mai prochain peuvent dès maintenant prendre les arrangements nécessaires pour les convertir en celles que l'on se propose d'émettre.

Cet emprunt est une des occasions les plus favorables pour le placement sûr et le paiement régulier de l'intérêt sur les épargnes, et nous le recommandons à ceux qui préfèrent une GARANTIE PARFAITE et un taux d'intérêt modéré pour leurs placements et qui ne veulent pas courir le risque de souscrire à des actions portant un taux nominal d'intérêt plus élevé mais quelquefois douteux.

Pour toutes autres informations relatives à cette soumission, s'adresser par demande au soussigné.

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 11 juillet 1881.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET LES

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces à nos plus bas L'Opinion Publique.

NOUVEAU PROCÉDÉ

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. Les Pilules de Golvin sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTE. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le renouveau. Se vendent dans toutes les Pharmacies. Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.



Chemin de fer "South Eastern Railway" AND MONTREAL AND

BOSTON AIR LINE,

La ligne la plus courte et la plus facile pour se rendre aux

MONTAGNES BLANCHES,

Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Worcester, Providence et

BOSTON,

Et dans toutes les villes des Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons de l'Est.

Le et après LUNDI le 27 Juin, les convois du chemin de fer "South Eastern" arriveront à la gare Bonaventure et en partiront aux heures suivantes:

Depart de Montreal:

Train express de jour se rendant à Boston, à 8.30 A.M. Train, service local, pour Knowlton et toutes les stations intermédiaires en deça de la frontière, à 5 h. P.M. Le samedi à 2 heures P.M. au lieu de 5 heures P.M. Convoi de nuit pour Boston avec wagon Pullman, à 6.30 heures P.M.

Arrivée à Montreal:

Train express de nuit de Boston à 8.25 heures A.M. Convoi de Knowlton et stations intermédiaires, service local, à 9.15 h. A.M. Le lundi à 8.25 h. A.M., au lieu de 9.15 h. A.M.

Train express de Boston, service de jour, à 8.45 P.M. Le train express de nuit partant à 6.30 h. P.M. n'arrête qu'au canton de Chambly, West Farnham et Cowansville, entre St-Lambert et Sutton Junction, le samedi excepté; ce jour-là, le train arrêtera à toutes stations.

Le train express arrivant à 8.40 heures A.M. arrêtera chaque jour à Richelieu, Canton de Chambly et Bassin de Chambly.

Des wagons-dortoirs de première classe sont attachés à tous les convois de nuit qui arrivent à la gare Bonaventure.

On fait le trajet de Montréal à Boston par n'importe quel convoi, sans changer de wagons. Bagages à destination des principales villes de la Nouvelle-Angleterre, enregistrés.

Bagage examiné par les officiers de la douane à la gare Bonaventure, ce qui évite tout le trouble aux voyageurs à la frontière. Pour l'achat des billets, s'adresser au No. 202 rue St-Jacques, à l'hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

BRADLEY BARLOW,

Président et Gérant Principal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies de plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY,

Advertisement for Victoria Poudre à Pâte, featuring a portrait of a woman and text: 'La seule Certifiée Pure par le Prof. J. Baker Edw. Rds. Analyste. TOUS LES ÉPICIERIS Manufacturée par D.C. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME MONTREAL.'

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Distribution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Pantaxie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS, boîte 23, Northford Ct.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique, \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, deux toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc. PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver. VACANCES: en janvier et février. CONDITIONS D'ADMISSION: — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer.

Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

Jos. GAUDET, Ptre.

J. J. MARSAN, 60r, M. C. A. Professeur et gérant.

COMPAGNIE

DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record, etc. etc.

G. B. BURLAND,

GÉRANT.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED)

Advertisement for 'The Purest and Best Medicine ever Made', featuring a large illustration of a bottle and text describing its benefits for various ailments.

GLACIERES,

MÉTIER A SÉCHER LES RIDEAUX, URNES POUR EAU GLACÉE,

TRAPPE-MOUCHES, SABOTIÈRES,

Etc., Etc., Etc.,

Ainsi qu'un assortiment complet en aggrès de pêche, à mon nouveau magasin,

188, RUE NOTRE-DAME.

L. A. SURVEYER, Montréal.